

Éditorial

Il y a eu 250 ans cette année, le 19 juin 1767, à côté d'Auvers, Jean Chastel mettait un terme aux méfaits de la Bête du Gévaudan et il n'imaginait certainement pas qu'il allait entrer dans l'histoire et qu'on se souviendrait encore de lui en 2017. Quelle gloire pour un simple paysan du 18^{ème} siècle ! L'année qui vient de s'écouler devait logiquement être marquée par plusieurs événements autour de la Bête. Même si le grand spectacle envisagé et la transformation d'Auvers en village du 18ème siècle n'ont pas pu avoir lieu pour diverses raisons « politiques » sur lesquelles nous ne nous étendrons pas, la commémoration, avec une « voilure réduite », s'est bien déroulée à Auvers le 9 juillet. Quelques actions ont aussi marqué le 19 juin, jour anniversaire de la mort du terrible animal. D'autres manifestations ont également eu lieu un peu partout en Gévaudan, vous en trouverez une relation la plus fidèle possible dans ces pages. On continue donc, deux siècles et demi plus tard, à parler de ce fait divers hors du commun qui fascine toujours. Les recherches continuent, une découverte inattendue a même eu lieu cette année grâce aux collaborateurs des sites internet de Mr Berthelot (voir ci-dessous la rubrique « précisions historiques »). Des livres sur le sujet sont toujours publiés, la presse s'empare régulièrement de l'affaire mais le mystère n'est pas entièrement résolu pour autant. Perdurera-t-il encore longtemps, jusqu'au 300^{ème} anniversaire que commémoreront peut-être nos descendants ? En attendant 2067, bonne lecture de cette nouvelle gazette et rendez-vous l'année prochaine si la Bête ne nous a pas dévoré !

Bernard SOULIER

Sommaire

Éditorial	page 1
Précisions historiques	page 1
Les précisions de Serge Colin	page 4
Réactions à la gazette No 17	page 5
Le bêtisier de la bête	page 5
Bibliographie	page 7
<i>Livres de 2017</i>	page 7
<i>Des oublis</i>	page 8
<i>Publications anciennes</i>	page 9
<i>Magazines, revues, presse écrite</i>	page 9
Cinéma, Télé et radios	page 10
Expos, colloques, conférences	page 11
Au musée fantastique	page 12
L'exposition d'Auvers	page 12
Album photos	
<i>Auvers le 9 juillet</i>	page 13
<i>L'exposition de Saugues</i>	page 14
Chiner sur la bête	page 16
Nécrologie	page 17
La bête sur le net	page 18
Des documents peu connus	page 18
250ème anniversaire	page 19
À venir pour 2018	page 20
Divers	page 22
Bête du Gévaudan / Bête des Cévennes	page 25
Randonnées et sortie au pays de la bête	page 26
Compléments d'écrits	page 27
La maison de la Bête	page 27
Les bénévoles de la gazette	page 28
Une révélation de Buffon	page 28
Soutenir l'association d'Auvers	page 29
Publicités	page 30
Exposition de peintures (suite)	page 32
Le musée de Saugues	page 37

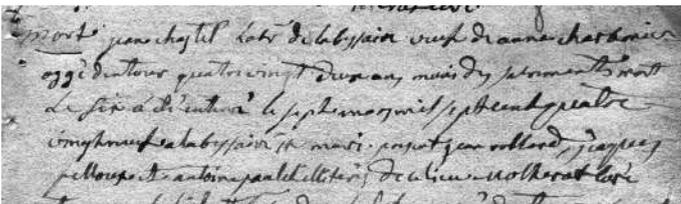


Précisions historiques

Du nouveau sur la prime due pour la Bête du Gévaudan.

Au printemps dernier, une info a circulé sur le net (sites de Mr Berthelot) : de nouveaux documents datant de 1792 et 1797 à propos de la récompense attribuée au vainqueur de la Bête ont été retrouvés aux Archives Nationales. La date

posait problème car Jean Chastel était considéré décédé en 1789 (Guy Crouzet avait publié son acte de décès mais il n'était pas en ligne). Certains ont aussitôt prétendu que les historiens « du cru » avaient, encore une fois, écrit n'importe quoi sans vérifier. Après recherches aux AD de Haute-Loire l'acte de décès de Jean Chastel est bien retrouvé, ce dossier n'avait pas encore été numérisé, il l'a été depuis et indique : *Mort – Jean Chastel labr de la Bessaire veuf de Anne Charbonier aggé d'entour quatre vingt deux ans muni des sacrements mort le six a été enterré le sept mars mil sept cent quatre vingt neuf a la Bessaire St Mari – présents Jean Rolland, Jacques Pelloux et Antoine Paulet illeterés de ce lieu. Molherat – Curé* (A.D. Haute-Loire E dépôt 144-3).



Pas de doute possible, c'est bien le vainqueur de la Bête qu'on enterre ce 7 mars 1789 (*veuf de Anne Charbonier*). Un mort peut-il signer ? **Mr Moriceau**, historien bien connu des bestieux, s'empare alors du dossier, il a eu l'amabilité de rédiger, pour la gazette, **les conclusions que voici** (merci à lui) :

“Contrairement à ce que l'on pouvait supposer à propos du règlement de l'affaire de la « Bête du Gévaudan », Jean Chastel n'aurait pas été réduit à la prime de 72 livres que lui accordèrent les commissaires du diocèse civil de Mende. Après la destruction qu'il avait faite, le 19 juin 1767, du grand « loup » mâle de 109 livres dans les bois de La Ténazeyre, sur Auvers, les ravages avaient cessé.

Chastel était en droit de revendiquer la prime de 6 000 livres accordée par Louis XV le 4 février 1765 sur le compte de la généralité d'Auvergne. Il ne s'en priva point mais, chose plus étonnante, il obtint 1 500 livres, l'équivalent de 150 prises de loups « ordinaires », cinq années de revenus d'un ouvrier agricole ! Cependant, à sa mort, en 1789, 4 500 livres lui restaient dues. Ses enfants conservèrent leurs titres de créances et, profitant peut-être du changement d'un régime, l'un de ses fils, qui signe Jean comme le père – ne serait-ce pas Jean Antoine (1745-1823), qui avait été emprisonné à Saugues avec son père à la suite de l'alterca-

tion du 16 août 1765 avec les garde chasses venus de la cour ? –, engage une procédure pendant la Révolution. Le 28 août 1792, lors des derniers jours de la Monarchie constitutionnelle, il obtient un succès juridique lorsque le Directoire du district de la Haute-Loire reconnaît sa créance comme dette nationale. C'était sans compter sur la crise financière des régimes révolutionnaires.

Cinq ans plus tard, le 25 novembre 1797, le fils Chastel, doté d'une copie de cette délibération, expédiée le 23 brumaire an VI (13 novembre 1797) en est encore à passer devant les notaires de Langeac une procuration en blanc pour faire valoir sa créance auprès du commissaire liquidateur de la dette nationale, à Paris. Sa signature, qu'on remarque en bas de ce dernier document, conservé aux Archives Nationales, à l'intérieur des « Papiers Lafayette », suggère que l'illustre voisin de la famille Chastel n'était pas resté indifférent au sort à réserver à cette demande, vieille de 30 ans. Après son retour de captivité, consécutif au traité de Campo-Formio (19 septembre 1797), le général Lafayette est-il intervenu pour accélérer la liquidation de la dette ? Dans l'affirmative, Jean Chastel fils a-t-il reçu un titre de rente sur l'État ? C'est bien possible.

Maintenant que nous disposons de nouveaux indices, l'enquête peut être relancée. Les comptes de l'intendance d'Auvergne conservent-ils la trace du premier versement de 1 500 livres intervenu sous l'Ancien Régime ? Et que pouvait en avoir fait Jean Chastel ? La banqueroute des « deux tiers » effectuée par le Directoire dès le 24 fructidor an V (10 septembre 1797) entraîne-t-elle la spoliation légale de son fils, avec un titre de rente d'un tiers et des bons au porteur qui ne vaudraient que 1 % de leur capital en l'an VIII ? Les administrations révolutionnaires avaient entériné les dettes de la Monarchie mais c'était au prix d'une cascade de dévaluations. La ténacité des Chastel à l'égard des pouvoirs publics étonne et on ne pouvait imaginer qu'elle fût payée ainsi d'une reconnaissance morale. Obtinrent-ils davantage ? À voir la hardiesse de François Antoine de Beauterne, lui aussi fils et auxiliaire d'un destructeur de la Bête, pour demander au « citoyen » ministre de l'Intérieur la restauration de la louveterie le 14 thermidor an IX (2 août 1801), en vertu des exploits de son père en 1765, rien ne semble impossible (voir document en fin d'article). Affaire à suivre...

N-B. Cette recherche a été impulsée par une alerte à propos des « Papiers Lafayette », envoyée par Patrick Berthelot, que je tiens à remercier. Le second document présenté avait donc été repéré par des membres du Groupe Face book des « Amis de la Bête du Gévaudan », aujourd'hui fermé : ils en avaient réalisé une première transcription. C'est donc aux Archives nationales que j'ai pu consulter les pièces originales, sur dérogation. Dans un second temps, aux Archives départementales de la Haute-Loire, j'ai pu retrouver naturellement le premier document. Pour l'un comme pour l'autre, j'ai établi une transcription rigoureuse qui appelle quelques commentaires. Le terme de « bête » ne semble porter la majuscule dans le document qu'en raison de la graphie du B utilisée alors pour d'autres termes comme l'adverbe « beaucoup », écrit « Beaucoup ». J'ai donc adopté l'orthographe usuelle comme on procède généralement en histoire. De même l'orthographe des noms propres a été modernisée et la ponctuation, rétablie.»

Jean-Marc MORICEAU

(jean-marc.moriceau@unicaen.fr)

Document 1. 28 août 1792. Arrêté du Directoire du département de la Haute-Loire reconnaissant comme dette nationale les 4 500 livres dues à Jean Chastel pour avoir détruit la « Bête du Gévaudan ».

Source : Archives départementales de la Haute-Loire 2L 119, 5^e Registre du Directoire du département de la Haute-Loire (20 mars-31 août 1792), f^o 303 [une copie conforme, expédiée le 23 brumaire an VI, figure aux Archives nationales, dans le fonds Lafayette, 252 API, pièce 95].



[En marge :] Jean Chastel, cultivateur du lieu de La Besseyre.

« Du vingt-huit août 1792, l'an quatre de la liberté, présent en Directoire M.M. Monfleuri, vice-président, Gallet, Martin

Richard, Boulangier, Marnas, Ribeyron, Chabannes, F. M. Devissaguet, procureur général syndic, Roussel, secrétaire général.

Vu la pétition de Jean Chastel, cultivateur du lieu de La Besseyre, tendante à être payé de la somme de quatre mille cinq cent livres qu'il dit lui être restée due de celle de six mille livres, accordée par le roi en gratification à celui qui tuerait un animal féroce qui, en 1767 et antérieurement, faisait des ravages dans les provinces d'Auvergne et Gévaudan.

Vu aussi les pièces dont il est parlé dans la pétition qui sont :

1°. Une ordonnance instituée et signée Simon-Claude-Sébastien Bernard de Ballainvilliers, intendant de la province d'Auvergne, ayant pour objet les cruautés énoncées dans différents lieux de la province d'Auvergne par une bête féroce et qui, au nom du roi, annonce une gratification de six mille livres au profit de celui qui parviendrait à détruire cet animal.

2°. Expédition du procès-verbal dressé conformément à l'article 10 de ladite ordonnance dans le château de Besque appartenant à Monsieur d'Apcher, par Roch-Étienne Marin, commis à la subdélégation de Langeac, par lequel il paraît que ledit sieur Chastel était celui qui avait tué ladite bête.

3°. Le certificat du sieur Torrent, curé de Venteuges en Gévaudan, du 24 août 1767, attesté par les curés de Nozeyrolles, Paulhac, La Besseyre, Servières, Grèzes, Lorcières, Saint-Privat, légalisé par le vicaire général du diocèse de Saint-Flour, par lequel il conte que c'est ledit sieur Chastel qui a tué ladite Bête.

4°. Autre deux certificats, l'un d'Henry-Charles-François Deréz, vicaire général, l'autre du sieur Lauberie, lieutenant général au duché de Mercœur, en date du 8 septembre, qui attestent la signature des autres certificats ci-dessus.

5°. Autre certificat des échevins de la ville de Saugues, du 18 septembre 1767, qui attestent également les signatures des deux certificats ci-dessus énoncés.

6°. Vingt-deux extraits mortuaires et de sépulture des personnes égorgées et dévorées par ladite Bête, tous légalisés par Teillard, vicaire général de Saint-Flour.

Vu l'avis du district, estime :

1°. Que de toutes les pièces ci-dessus dénommées, résulte la certitude de l'existence de la bête féroce qui, dans l'année 1767 et antérieure, faisait beaucoup de ravages dans différents pays d'Auvergne et Gévaudan, qu'il en résulte également la certitude que Jean Chastel a tué cet animal formidable, surtout d'après la reconnaissance qui lui en fut faite dans le temps par nombre de personnes qui avaient été attaquées et la circonstance qu'après la mort de la bête qu'il avait tué (*sic*), il n'est plus arrivé d'accidents pareils.

Estime 2°. Que d'après l'ordonnance de M^r Ballainvilliers, ci-dessus citée, Jean Chastel avait droit à la gratification de six mille livres, promise à celui qui tuerait ce monstre et que ladite gratification doit être déclarée dette nationale pour la somme de quatre mille cinq cent livres, restée due sur celle de six mille livres, ledit Chastel est renvoyé à être liquidé en la forme prescrite pour les sommes excédant trois cent livres.

Où le procureur général syndic, le directoire du départe-

ment reconnaît que la somme de quatre mille cinq cent livres, réclamée par Jean Chastel, lui est bien et légitimement due, déclare que c'est une dette nationale ; en conséquence renvoie ledit sieur Jean Chastel à se pourvoir par devant M. le commissaire liquidateur pour en obtenir le paiement.

Document 2. 25 novembre 1797. Procuration générale sonnée par Jean Chastel pour recouvrer les 4 500 livres qui lui sont dues.

Source : Archives nationales, 252 AP1, Fonds Lafayette, reconnaissances de dettes contractées avant ou pendant la Révolution, pièce n° 96.

« Par devant les notaires publics à Langeac, soussignés après midy, a été présent Jean Chastel, cultivateur habitant de la commune de La Besseyre, canton de Langeac, département de la Haute-Loire, lequel a par ces présentes constitué et constitue pour son procureur général, spécial et irrévocable, la personne du citoyen

auquel il donne plein et entier pouvoir de pour lui et en son nom faire toutes diligences nécessaires auprès du citoyen commissaire liquidateur de la dette nationale à Paris, pour parvenir à retirer le paiement en principal et intérêts de droit de la somme de quatre mille cinq cent livres à lui restée due de celle de six mille livres, par le cy-devant roi, en gratification à celui qui tuerait un animal féroce, qui, en 1767 et antérieurement, faisait des ravages dans les cy-devant provinces d'Auvergne et Gévaudan. Laditte somme de quatre mille cinq cent livres déclarée dette nationale par arrêté du département de la Haute-Loire du 28 août 1792, et déjà admise et enregistrée comme telle par le Commissaire liquidateur : pour par le dit citoyen procureur constitué, recevoir et donner toutes quittances nécessaires de la dite somme en principal et intérêts, et généralement faire tout ce qu'il conviendra pour que le dit constituant soit enfin payé du reste d'une gratification sous tous les rapports incontestables, promettant le dit constituant approuver et ratifier tout ce qui sera fait par ledit citoyen procureur, constitué pour l'objet des présentes, et l'obligeant à l'indemniser de tous frais et faux frais qu'il fera dans le cas d'avances pour ces mêmes présentes. Toute autre procuration donnée par ledit constituant pour le même objet demeurant de plein droit et pleinement révoquée, et pour l'exécution de ce que dessus le dit Chastel a obligé ses biens, soumis, etc., renoncé, etc. Fait et passé audit Langeac et étude. Et a ledit Chastel signé, le cinq frimaire an six [25 novembre 1797] de la République Française, une et indivisible.

[Signé avec paraphe :] Chastel – Chauchat Rozier, notaire public – Morin notaire public.

Enregistré à Langeac le 5 frimaire an 6 ; r[ègle] vingt sols.

Nous Antoine-Henry Chaumat Saint-Martin, homme de loi et juge de paix du canton de Langeac, département de la Haute-Loire, soussigné, certifions à tous qu'il appartiendra que les signatures Chauchat Rozier et Morin, mises au sus de la procuration de l'autre part sont réellement celles des deux notaires de ce nom, de résidence en ce chef-lieu et que foi doit y être ajoutée tant en qu'hors jugement. En foi de quoi, à Langeac, sous notre sceau, le cinq frimaire an six de la République une et indivisible. [Signé avec paraphe :] Chaumat Saint-Martin. »

Lettre de François Antoine de Beauterne au citoyen Ministre.

Archives nationales, F10/466. Paris, le 14 Thermidor an IX (2 août 1801). En voici la transcription, grâce à Cyril Guesnon, à qui va toute ma gratitude. (Document déjà publié en 2010 par Guy Crouzet dans « Bêtes en Gévaudan » : NDLR).

« Citoyen Ministre, Ayant appris le désir que vous aviez de vous occuper de la destruction des loups d'après les plaintes continuelles et les ravages occasionnés par cette espèce d'animaux à qui la nature a donné la ruse et la force pour nuire et sa conservation, j'ai pris le parti de vous écrire pour vous offrir mes services s'ils peuvent être utiles au bien public.

J'ai été envoyé en 1765 avec mon père en Gévaudan par Louis XV pour détruire le fameux loup qui a dévoré pendant 15 mois 75 personnes et blessé ou attaqué 200, tant en Auvergne qu'en Gévaudan. Mon père débarrassa lui-même la province// de ce fléau avec 8 autres loups qui furent ses consorts, quoi qu'ils ne participassent point à ses meurtres. J'ai acquis depuis ce temps toutes les connaissances possibles dans les différentes espèces de chasse, tant à tirer qu'à courre et aux toiles ; j'en connais parfaitement l'art et toutes les ruses, en ayant toujours fait mon état et mon amusement jusqu'à la Révolution qui m'a enlevé mon état et ma fortune et me détermina à cultiver une petite propriété que j'ai en Poitou.

J'ai 53 ans, j'ai conservé par l'usage d'une vie champêtre et laborieuse une santé qui n'a pas diminué mon activité et mon intelligence. Je suis pour très peu de jours à Paris, ayant laissé ma moisson entamée. Je me rendrai à vos ordres si vous croyez que mes connaissances puissent concourir avec l'envie que je sais que vous avez// d'être utile au bien public dans cette partie de votre administration.

Je suis très connu des citoyens Lebrun, Berthier et Gaudin, ministres, par l'ancienne amitié dont ils m'honorent, ainsi que du citoyen Davout, sénateur et mon cousin germain. Ils vous diront le degré de confiance que je puis mériter par une vie pure et sans tâche. Je vous prie de m'adresser votre réponse promptement chez le citoyen Boudin, juriconsulte, rue Hautefeuille n°11. Il possède le beau tableau d'un grand loup pris avec les chiens de mon père. Il lui a été donné par Louis XV et peint par Oudry, le plus fameux peintre de son temps. Il mérite d'être vu. Les mêmes chiens en ont pris 74 la même année, 54 la seconde et les avaient détruits dans les environs de Versailles dont nous commandions les chasses. Salut et Respect, Antoine Beauterne, Rue Hautefeuille n°11. »

Conclusions de tout cela : l'histoire, que ce soit celle de la Bête du Gévaudan ou autre, n'est jamais figée, tout peut être remis en cause à tout moment par la découverte de nouveaux documents ! La recherche continue donc pour cette histoire de prime et aussi pour tout autre sujet.

Les précisions de Serge Colin

Rubrique qui, malheureusement, sera désormais vide (voir plus bas).

Réactions à la gazette No 17

Réponse d'Alain Parbeau à JPF, concernant une « erreur » de hauteur de la Bête (signalée page 4 de la gazette n°17), concernant son article page 27 gazette N°16 : « Vous avez raison, JPF, de préciser que la hauteur au garrot de l'animal tué par Jean Chastel, selon maître Marin, est de 76,8 cm au garrot. En effet je dis : « Environ 55 cm au garrot, et qui s'aplatit au galop » mais j'ai mal formulé mon propos. Je voulais dire en réalité : « **Environ 55 cm au garrot aplati au galop** » tout simplement pour préciser la difficulté à le toucher de par la diminution de sa taille de 76,8 cm à 55 cm à ce moment-là, surtout avec un sabre. Ces précisions de taille m'ont été apportées par des dresseurs de chiens de sécurité, et évaluées par rapport à un chien de type berger allemand mâle adulte croisé, ayant une hauteur exceptionnelle au garrot de 77 cm en se tenant debout immobile (soit en moyenne 10 cm de plus que la taille normale pour ce genre de chien), et 55 cm au garrot en déplacement rapide, ou marche prudente d'observation (mesures effectuées à l'aide de photographies, ramenées à l'échelle 1). »

Jacques Baillon nous écrit au sujet de la mention du **papier peint du musée de Rixheim (68)** : « Intrigué par le fait que cette relique (qui nous montre un chien tacheté, genre «mâtin») avait été baptisée «Bête du Gévaudan» j'ai voulu essayer de comprendre si cette dénomination était d'époque ou avait été donnée ultérieurement. Dans l'hypothèse où elle aurait été d'époque, cela aurait pu peser en faveur de l'hypothèse «chien» défendue par divers passionnés de «la Bête». Je me suis donc adressé successivement à diverses personnes susceptibles de m'aider dans la résolution du mystère. D'abord au Musée ayant acquis la pièce. Son conservateur m'a écrit, après avoir examiné le dos du papier peint, qu'aucune inscription n'y figure qui pourrait corroborer cette hypothèse. Par contre, il me confirme que ce papier peint date bien des années 1770/1780. Une bibliographie sur les papiers peints «Le Manach» étant mentionnée sur la documentation consultée, je me suis alors adressé à l'auteure de ce mémoire en histoire de l'art soutenu il y a 20 ans. J'ai aussi contacté l'expert chargé de la vente, puis une des deux personnes ayant dirigé le mémoire de maîtrise (la seconde étant décédée) et enfin à la conservatrice du

Musée des Arts Décoratifs de Paris (département des papiers peints) ainsi qu'au gestionnaire des fonds anciens Le Manach de la Maison Pierre Frey. Tous ces spécialistes ont répondu à mes questions. Hélas, aucun indice sérieux montrant que cette appellation «Bête du Gévaudan» était bien d'époque n'a pu être recueilli. Vraisemblablement cette dénomination qui n'a sans doute pas été inventée récemment a dû se perdre au fil du temps mais dès lors une autre question se pose qui restera probablement elle aussi sans réponse : Qu'à voulu montrer le dessinateur ? La Bête ? Un simple chien ? Et pourquoi un chien poursuivant un homme ? À moins qu'il ne s'agisse que d'une œuvre de pure fiction en lien avec les croyances populaires du moment ? Les dessinateurs proposaient aux soieries (dont celle de Tours qui était renommée) des œuvres en fonction de la mode du moment mais n'étaient pas attachés à un fabricant en particulier. Ils proposaient leur production à qui voulait bien l'acheter. Il est donc peu probable que l'on puisse découvrir l'auteur du dessin de ce papier peint, comparer avec le reste de sa production et comprendre quels étaient ses motifs d'inspiration. Moralité : on aurait pu retrouver la Bête du Gévaudan, mais on a juste soulevé une piste incertaine de plus sur un simple bout de papier ! »

Pour voir cette « Bête » sur le net, consulter la base Joconde :

<http://jocondelab.iri-research.org/jocondelab/notice/468303/>

Mail de Pierre Clavel : Merci et Félicitations à Bernard pour ce nouveau numéro, toujours aussi passionnant !

Le bêtisier de la bête

Un dessin signé **Franck Chantelouve**, l'auteur du « **Bête du Gévaudan** » (BD humoristique en trois tomes) et un petit clin d'œil aux élections présidentielles de 2017 ! Ce même Franck Chantelouve a publié cette année un **recueil de ses trois tomes** avec quelques planches supplémentaires, le tout dans une BD couverture cartonnée estampillée « **Intégralement Bête** ». Il a eu, lors du salon de





Saugues, l'amabilité de réaliser à mon intention un deuxième dessin pour le 250^{ème} anniversaire de la mort de la Bête.



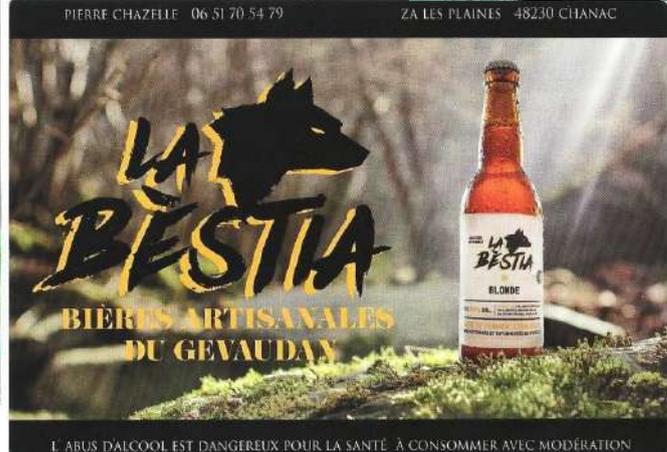
J'ai reçu d'outre Atlantique un autre dessin signé M C, une correspondante martiniquaise qui s'est dite ravie que son île soit évoquée à propos des campagnes de Portefaix. Elle se plaignait souvent du manque d'intérêt pour la Bête dans son île alors qu'un des protagoniste y est peut-être bien passé ...

La pucelle du Gévaudan revisitée par Laurent Bret, auteur et illustrateur.



SCOOP !

Les bêtes dévorantes buvaient de la bière pour digérer



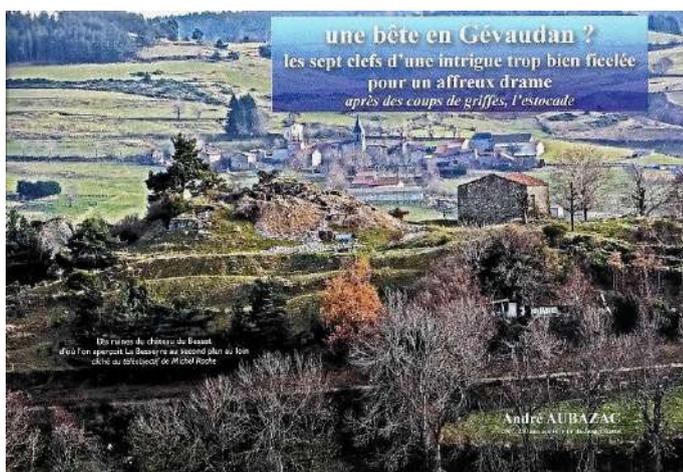
un trop plein de chair humaine. « La Bête » est brassée dans l'Allier, Guy Crouzet a pu la déguster ! Une autre bière appelée « La baie des loups » se boit du côté du Puy en Velay dans un verre marqué « La Bête » et orné de griffures. Quant à « La Bestia », elle est produite à Chanac

en Lozère. **La Bête des Vosges** aimait aussi la bière (bouteille possédée par Jean Richard qui n'a pas encore bu son contenu de crainte de se transformer en Bête !)

Bibliographie

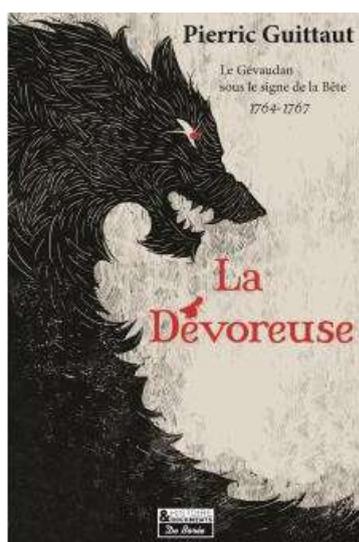
Livres de 2017

Le livre de **Gérard Roche** « **Gévaudan le roman de la Bête** » a été réédité chez **France Loisirs** en version ebook et avec une couverture différente.



André Aubazac est un auteur très prolifique qui a publié en cette année 2017 son cinquième ouvrage sur la Bête. Il s'agit d'un petit livre de 32 pages dans un format inhabituel : 14,8 x 21 cm dit format Roman A5 à l'italienne. Il s'intitule « **Une Bête en Gévaudan ? Les sept clefs d'une intrigue trop bien ficelée pour un affreux drame, après des coups de griffes, l'estocade** », édition à compte d'auteur, groupe Chaumeil, avril 2017. Il y reprend sa thèse du complot humain avec des bêtes à deux pattes.

Pierric Guittaut est romancier et essayiste, auteur reconnu de nombreux romans policiers. Il a publié en mai 2017 « **La dévoreuse** » aux éditions De Borée. Il s'agit d'un essai agréable à lire et bien documenté. L'auteur était présent au salon du livre de Saugues du 23 juillet à l'occasion de la fête annuelle de la Ma-

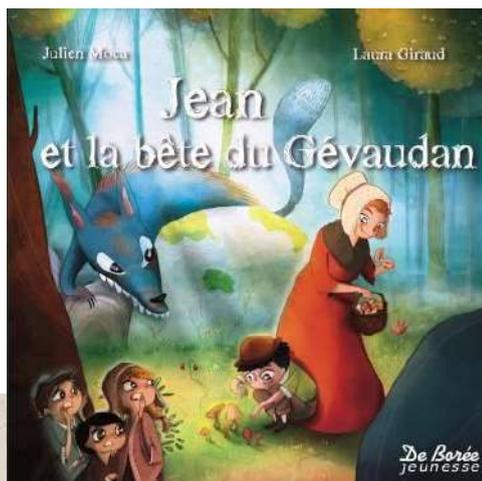


deleine, il y montrait des crânes de loup et de canis dirus.

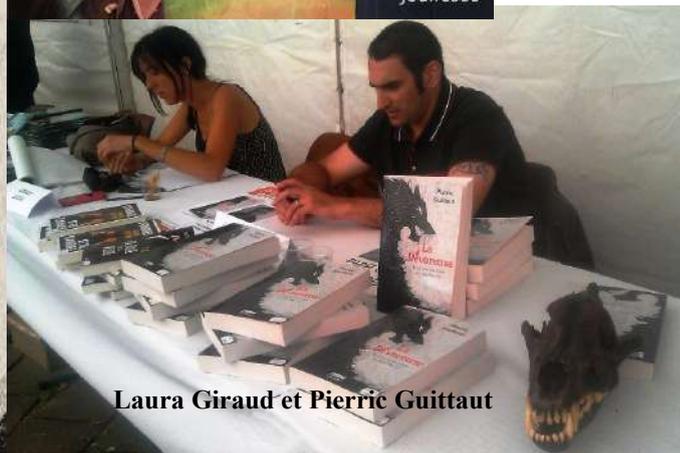
Une vidéo de **Pierric Guittaut** dans laquelle il expliquait les grandes lignes de sa thèse (loups serveurs) était visible sur youtube : https://www.youtube.com/watch?v=mf_iSPIL42M

Le livre de **Pierric Guittaut** a avancé une thèse novatrice, remettant pas mal de choses en question, il a donc logiquement suscité de nombreuses réactions, notamment sur le net. Il serait bien trop long de les reproduire ici et tout un chacun peut les retrouver avec un bon moteur de recherches. Quant à l'auteur, il a fait plusieurs émissions de radios dont une chez Jacques Pradel (émission « **L'heure du crime** » le 6 juin 2017 sur RTL, écoutable en replay). Cette même émission avait accueilli **Catherine Hermary Vieille** le 30 décembre 2016 pour son roman « **La Bête** » (**Blandine Gires** a présenté le musée de Saugues par téléphone en fin d'émission).

Autre publication chez le même éditeur (**De Borée jeunesse**) : un livre pour enfants intitulé « **Jean et la Bête du Gévaudan** » signé **Julien Moca** (texte) et **Laura Giraud** (illustrations). Cette dernière était égale-



ment en dédiées à Saugues pour la Madeleine.



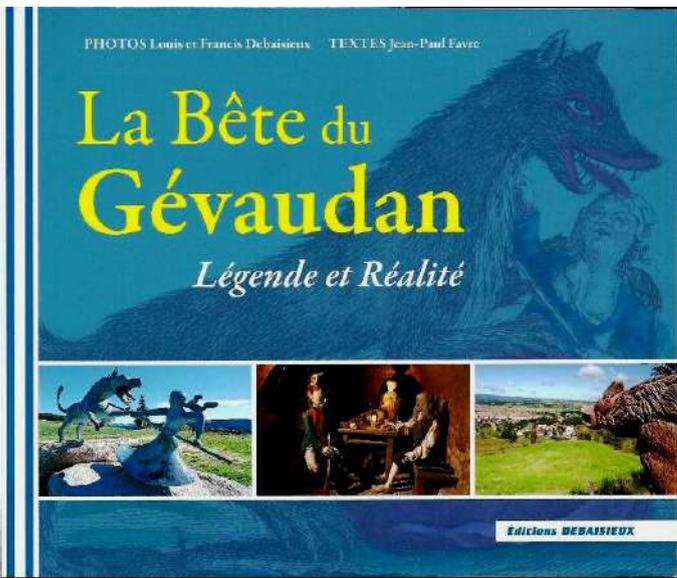
Laura Giraud et Pierric Guittaut

René Crozat est un artiste plasticien originaire de Lozère, il a beaucoup travaillé sur la Bête (voir par exemple son œuvre la plus insolite « La Bestia Immortalis » dans la gazette No 12). Il nous a offert



en cette année 2017 un joli petit livre écrit sur une tonalité humoristique dans lequel c'est la Bête qui parle : « **Conte pour petits et grands enfants du Gévaudan et d'ailleurs** », aux éditions du Panthéon. Quelques créations graphiques de l'auteur le complètent très agréablement.

Un nouveau livre a été édité en cette fin d'année 2017 par les éditions Debaisieux (Beaumont 63). « **La Bête du Gévaudan légende et réalité** » est signé **Jean-Paul Favre** pour les textes et **Louis et Francis Debaisieux** pour les photos, j'ai eu l'honneur d'en rédiger la préface. Cet éditeur est surtout connu pour ses éditions de photographies sur différents supports (cartes postales, livres, guides). Il s'agit d'un ouvrage de 192 pages format 19,5 X 16 cm à l'italienne dans lequel l'auteur propose une approche originale, par thèmes, de l'affaire de la Bête, agrémentée de magnifiques photos.

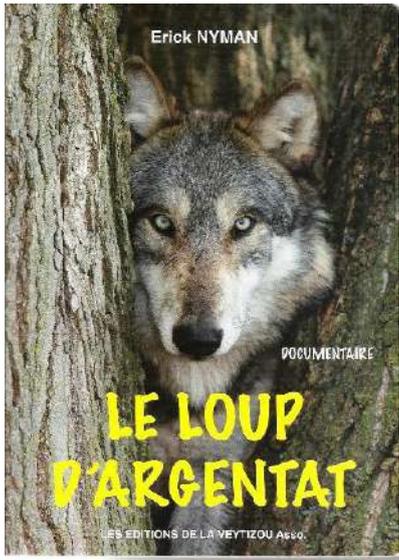


Albert Roche a publié un livre intitulé « **Le loup son retour, son histoire en Ardèche et Haute-Loire** » aux éditions du Roure (Polignac). Il y traite principalement du retour de canis lupus dans la région et des problèmes qu'il pose mais une petite partie historique évoque la Bête du Gévaudan.



Des oublis

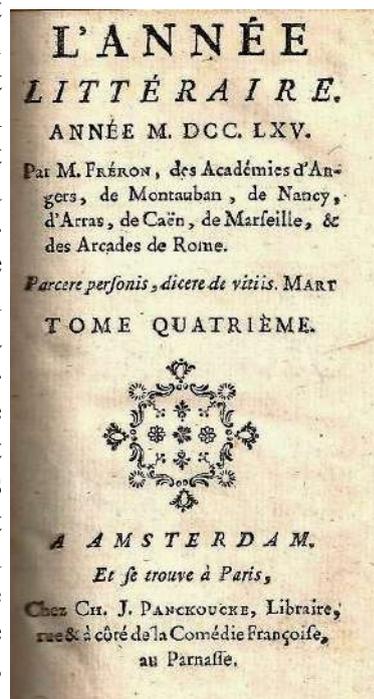
Le loup d'Argentat est un ouvrage d'Érick Nyman sorti en 2010 aux éditions de la Veytizou Asso. Il s'agit d'un documentaire en trois parties : la première consacrée au loup en général où on trouve quelques histoires de Bêtes dont celle du Gévaudan sur 20 pages, la deuxième partie concerne l'histoire de la ville d'Argentat en Corrèze, la dernière partie traite de l'affaire du loup d'Argentat : en 1948 une louve est abattue mais un doute subsiste quant à sa nature exacte. Le rapport d'un vétérinaire ayant examiné l'animal évoque un croisement entre chien et loup.



« **Claude a disparu** » est un livre d'Odette Laurent paru en 2016 à compte d'auteur. Une partie de l'intrigue de ce roman policier se déroule à Auvers et la Bête y est évoquée.

Publications anciennes retrouvées

L'année littéraire est un périodique créé à Paris en 1754 par **Élie Catherine Fréron**, journaliste, critique littéraire et polémiste français. Il y critiquait vivement la littérature de son temps en la rapportant aux modèles du XVII^e siècle et combattait la philosophie des lumières au nom de la religion et de la monarchie. Ce périodique eut beaucoup de succès, il se présentait sous forme de livres reliés de petit format (14,5 X 9 cm). Au cours de l'année 1765, la Bête y a été évoquée à plusieurs reprises (une lettre dans le tome 1, quatre dans le tome 2, deux dans le tome 3 et deux dans le tome 4). J'ai trouvé le tome quatrième de l'année 1765 dans lequel donc deux lettres mentionnent la Bête du Gévaudan.



Le Petit Quotidien est un journal d'actualité pour les 6-10 ans créé en 1998. Il n'est vendu que sur abonnement. Outre le quotidien on trouve des publications thématiques trimestrielles avec des fiches sur divers sujets (Animaux, Histoire, géographie, sciences, Anglais,...). Le **numéro 38 de 2013** était consacré aux contes et légendes. On y trouve la Bête aux côtés du yéti et du monstre du Loch Ness avec une introduction assez « contestable » (pour la Bête du moins !) : « Ces monstres sont des légendes, des histoires inventées pour effrayer. Il n'existe aucune preuve de leur existence. Pourtant de nombreuses personnes y croient vraiment ! »

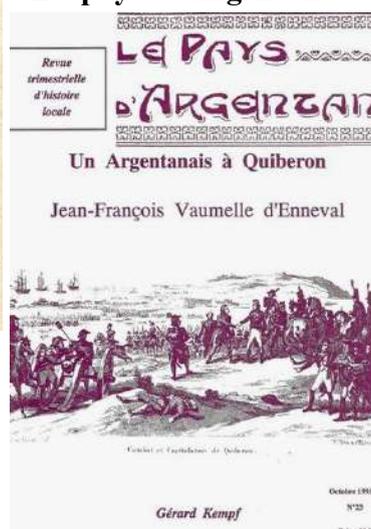


La cigale uzégeoise était une revue littéraire et scientifique de la ville d'Uzès (Gard) à **parution bimestrielle** qui a été publiée **entre 1926 et 1934**.

Dans le numéro 4 de juillet 1926, se trouve un texte d'**Henri Pourrat** intitulé « La grande Bête du Gévaudan ». Le célèbre écrivain auvergnat s'est donc intéressé très tôt à notre Bête (il a publié son « Histoire fidèle de la Bête en Gévaudan » 20 ans plus tard). On peut trouver ce texte sur <https://culture.crlanguedocroussillon.fr>



Le pays d'Argentan est une revue trimestrielle d'histoire locale. Dans le No 23 d'octobre 1995, se trouve une étude de **Gérard Kempf** consacrée à Jean-François Vaumelle d'Enneval « **Un argentanais à Quiberon** ». L'affaire de la presqu'île de Quiberon est relatée, d'Enneval faisait partie des troupes d'émigrés (contre révolutionnaires). Après la défaite, il fut condamné à mort mais réussit sûrement à s'évader ?



Magazines, revues, presse écrite

Les journaux locaux ont publié de nombreux articles sur la Bête en cette année 2017 qui commémorait le 250^{ème} anniversaire de sa mort. Merci à eux mais on ne peut pas tous les citer. Une mention particulière à **L'Éveil de la Haute-Loire** qui dans son numéro du 10 mai 2017 de l'Éveil Hebdo a proposé un long article du Langonais **Pierre Clavel** « **Retour à la raison...** ».

Ce même auteur a publié une étude de 11 pages « **La Bête du Gévaudan dans l'est de la Margeride durant l'automne 1764** » dans **les cahiers de la Haute-Loire de 2016** (société savante basée au Puy en Velay). Pierre Clavel a découvert dans le fonds d'archives de Jean Bruno de Frévol de La-

coste, gouverneur de Pradelles, des mentions inconnues du passage de la Bête dans des lieux autour de Langogne à des dates où on la pensait ailleurs. La correspondance de responsables, ecclésiastiques ou autres, éclaire ce dossier.

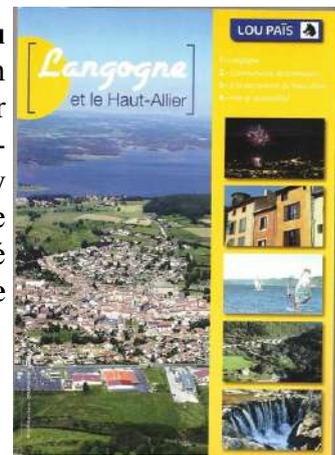
Le magazine **Géo** No 456 de février 2017 a publié un reportage de deux pages sur la Bête intitulé : « **Gévaudan, trois ans de folle traque à la poursuite de la Bête** ». Ce sujet fait partie d'une série sur la France des mystères et des croyances. Dans ce premier numéro on trouvait d'autres mystères du Massif Central (le lac Pavin, le château de Veauce, l'énigme de Glozel, etc).



Aurore Staiger est une journaliste indépendante, elle a réalisé au printemps 2017 un reportage sur la Bête pour différents titres de la presse écrite. **Ouest France** l'a publié, le 18 mai 2017, dans un long article intitulé « **En Gévaudan, l'esprit de la Bête rôde toujours** » qui reprend les principales théories sur l'animal et qui est illustré de nombreuses photographies. Ce reportage est aussi paru, sous des formes différentes, dans « **Histoire et civilisations** » No 51 de septembre 2017 et dans « **Ça m'intéresse Histoire** » No 45 de novembre-décembre 2017.

Lu dans la **Lozère Nouvelle** du 17 août 2017 un article dans lequel Alain Bertrand, le sénateur de Lozère, dit envisager de « **mailler le territoire avec la Bête !** » en créant diverses structures sur le sujet qui seraient reliées au futur musée du Gévaudan (ancien musée Ignon-Fabre) dont la construction va débuter à Mende. Il envisage de créer un parcours de la Bête du Gévaudan sur le territoire lozérien... Il reste à espérer que ce beau projet « politique » ne sombre pas dans l'oubli ou l'indifférence et voit le jour !

La revue lozérienne **Lou Païs** a publié en 2017 un numéro hors série sur Langogne et le Haut-Allier (No 429). On y trouve un long article de 5 pages fort documenté signé **Alain Bonet** : « **Le berceau de la Bête** ».



Dans un magazine nommé « **Autour de Lyon** » consacré aux sorties estivales possibles (Hors série No 6 de Mag2Lyon), on peut lire un article de 4 pages « **Sur les traces de la Bête** ». Il s'agit de très belles photos (signées **Éric Soudan** et **Éric Gauvin**) de lieux emblématiques, chaque lieu est accompagné d'un petit texte.

Massif Central No 123 de juillet – août – septembre 2017 a publié un petit article : « **La Bête du Gévaudan 250 ans de frissons et de passion** ».

Cinéma, Télévisions et radios

Nurée TV est une télévision d'internet lancée à Saint-Étienne en avril 2016. Les thèmes abordés sont variés mais tous en rapport avec le mystérieux et le fantastique : ufologie, phénomènes paranormaux et inexplicables, fantômes, mythes et légendes, spiritualité, civilisations anciennes ... La Bête du Gévaudan a été au



programme le 20 avril 2017 à 20 h 30 avec une émission de 1 h 21 mn 54 s animée par **Pierre Benoist** coauteur du livre « Du sang dans la vallée » avec Bernard Soulier. Le principe de l'émission est de faire intervenir un invité en direct depuis chez lui avec une webcam. On peut retrouver les anciennes émissions sur internet :

<http://www.nurea.tv>

Une énième **rediffusion du pacte des loups** a eu lieu dimanche 12 mars 2017 sur HD1.

Une **vidéo promotionnelle** pour les manifestations initialement prévues à Auvers à l'occasion des festivités de la mort de la Bête a été réalisée

par **Olivier Marie**. On peut y voir de magnifiques images aériennes de la région d'Auvers et la mort de la Bête en direct par un chasseur bien connu des bestieux. Cette vidéo n'a, malheureusement pas servi de promotion, les festivités prévues ayant été annulées en grande partie mais on peut la visionner pour le plaisir **sur youtube** : www.youtube.com/watch?v=B2I1KdUpwXA

Expos, colloques, conférences, spectacles et dédicaces



Outre les conférences assez « habituelles » en Gévaudan, j'ai été invité cette année à parler de la Bête en **Catalogne** lors d'un colloque consacré au loup les 5, 6 et 7 mai 2017. Cette manifestation était organisée par un groupe de naturalistes catalan (www.signatus.cat) dont l'objectif est de faire



connaître le loup au grand public, notamment le loup ibérique (*Canis lupus signatus*) qui est une sous espèce du loup gris. Ce groupe organise aussi chaque

année des sorties en France, sur les traces de la Bête du Gévaudan avant de rejoindre le Mercantour.

Des balades théâtralisées : c'est ce qu'ont proposé les OT de St Chély, St Alban et le Malzieu les 25 juillet et 23 août. Depuis la Tour d'Apcher récemment rénovée, on a pu partir à la rencontre des protagonistes de l'histoire de la Bête revisitée pour l'occasion par la compagnie de théâtre **La Faute à Voltaire**. Et pour ceux qui voulaient vraiment entrer dans l'histoire, il leur suffisait de choisir le



forfait « Acteur » leur donnant un rôle bien à eux, un costume et un atelier avec la compagnie de théâtre pour pouvoir sortir le grand jeu le jour J au cours de la balade !

La médiathèque de Saint-Priest (Rhône) a organisé une manifestation intitulée « **À poils, à plumes ou à écailles : le bestiaire fantastique** », avec, entre autres, une série d'actions sur le thème de la Bête du Gévaudan du 7 novembre au 15 décembre : exposition sur les représentations de la Bête louée à l'association d'Auvers, conférences de Jean-Claude Bourret le 21 novembre et de Bernard Soulier le 16 décembre.



Une autre médiathèque s'est intéressée à la Bête : celle de **Saint-Germain-Laprade** (Haute-Loire). L'association « Les amis de la bibliothèque » a organisé **une sortie en voitures** au pays de la Bête le dimanche 3 septembre, **une conférence** le 6 novembre par Paul Charpentier et Claude Vernière et **un jeu concours** en 3 questionnaires tout au long de l'automne. De plus les élèves des Ateliers des Arts, section beaux arts de la communauté d'agglomération du Puy en Velay, ont proposé leur **exposition** (qui a été visible à Saugues en juillet) avec diverses interprétations du monstre, colorées, terrifiantes, réalistes ou abstraites.

Depuis 4 ans **une résidence d'artistes** est organisée à **Saint Ilpize** (dans la chapelle castrale du château au dessus des gorges de l'Allier) par **Diane Cazelles**, journaliste et artiste parisienne originaire du Brivadois. Cette année, 250^{ème} anniversaire oblige, c'est l'animal mythique du Gévaudan qui a guidé l'inspiration de la dizaine de peintres,

sculpteurs, musiciens, cinéastes, performeurs,...

Pendant une semaine, début août, ils ont créé puis le vernissage de cette exposition a eu lieu dimanche 13 août. Les œuvres ont ensuite été exposées à Brioude dans la chapelle du centre de la Visitation du 15 septembre au 1^{er} octobre, **une table ronde** a eu lieu le samedi 23 septembre.



L'exposition d'Auvers

Elle a eu pour thème « **les documents d'archives** » et a connu un bon succès puisque le nombre de visiteurs a augmenté significativement par rapport aux années précédentes. C'est là très certainement l'effet du 250^{ème} anniversaire ! Les deux randonnées sur les traces de la Bête se sont déroulées les jeudis 27 juillet et 17 août avec toujours un public nombreux et passionné.



Au musée fantastique de la bête

2016 a été une année compliquée pour l'association Macbet qui a vu la fréquentation du musée chuter un peu (en dessous de 10 000 visiteurs). Cela est dû en très grande partie à la désertion des établissements scolaires qui, avec les attentats, ont eu des consignes très strictes pour les sorties. Par contre, l'année 2017 a amené à nouveau une hausse des entrées, grâce certainement au passage du Tour de France (et cet effet devrait logiquement perdurer en 2018). Des investissements ont été réalisés au niveau maintenance ainsi que des travaux de mises aux normes pour les personnes handicapées visuelles. D'autres le seront plus tard : un retraitage de la plaquette du musée est prévu ainsi que l'achat de nouveaux appareils de sonorisation. Le musée de Saugues est géré par l'association **Macbet** (Musée et activités culturelles autour de la Bête du Gévaudan composée de 8 membres), **cette association était présidée par Jean Richard** depuis sa fondation en 1988. En cette année 2017, après de nombreuses années à son service, Jean a décidé de passer la main, il a été remplacé par **Laurence Vidal**. Quant à Jean il est maintenant président d'honneur et ne va donc pas oublier la Bête pour autant !



La sortie en autocar du jeudi 20 juillet a aussi connu un bon succès grâce aux commentaires de Guy Crouzet.



À noter la présentation tout au long de l'été de la maquette de la Bête reconstituée par Phil Barnson d'après les mesures du rapport Marin, la Bête était accompagnée d'une reconstitution du fusil de Chastel et chaque visiteur pouvait faire photos et selfies en train de tuer la Bête. La boutique s'est également vue agrémentée de quelques nouveaux objets de collection dont la monnaie de Paris édition spéciale 250^{ème} anniversaire.



Album photos

Le 9 juillet à Auvers, la mort de la Bête a été célébrée dans le cadre de la fête annuelle de la Saint Pierre organisée par les deux associations « **Au fil d’Auvers** » et « **Au pays de la Bête du Gévaudan** ». Au programme : dédicaces d’auteurs locaux, vide grenier, balades commentées à la sogne d’Auvers, expositions de photos anciennes et de généalogie sur les victimes de la Bête du secteur, des photos de Michel Roche sur les lieux liés à l’histoire de la Bête, animations de rue (maquillage, chants, ateliers et jeux pour les enfants, exposition de la maquette de la Bête, démonstration de tir à la poudre noire, spectacle par les enfants du collège de Saugues). Le public a été au rendez-vous malgré une météo orageuse en milieu de journée. Journée réalisée avec l’aide de la **communauté de communes** et de l’association « **Festivités autour de la Bête du Gévaudan** ».



Quelques écrivains



Maquillages



Jeux pour enfants



Une Bête créée par les enfants



Les collégiens de Saugues en représentation



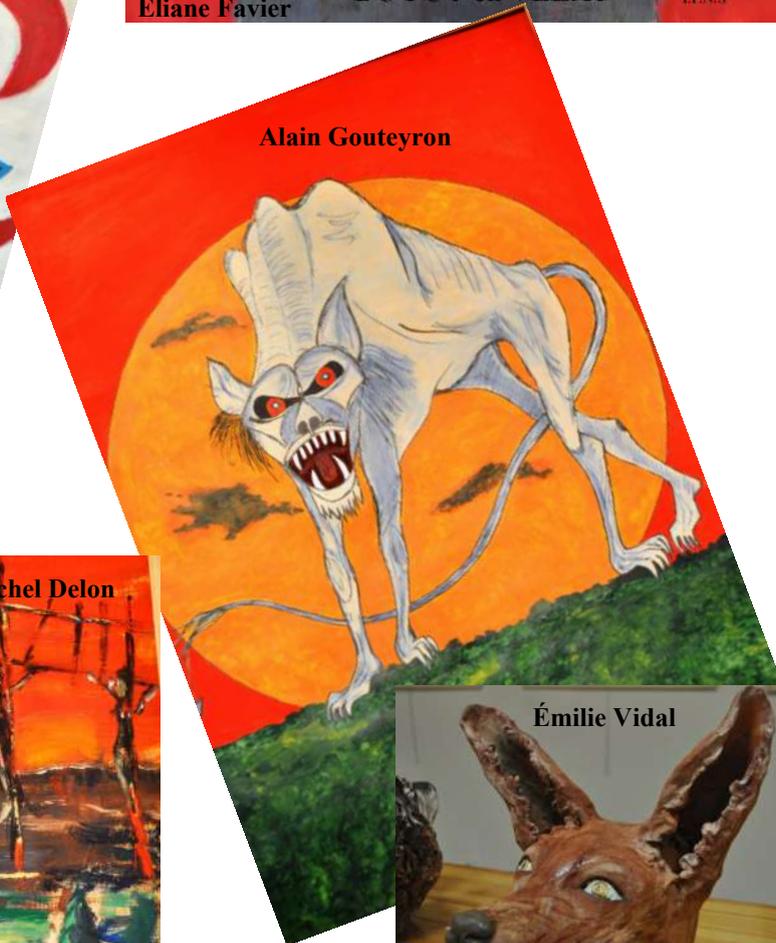
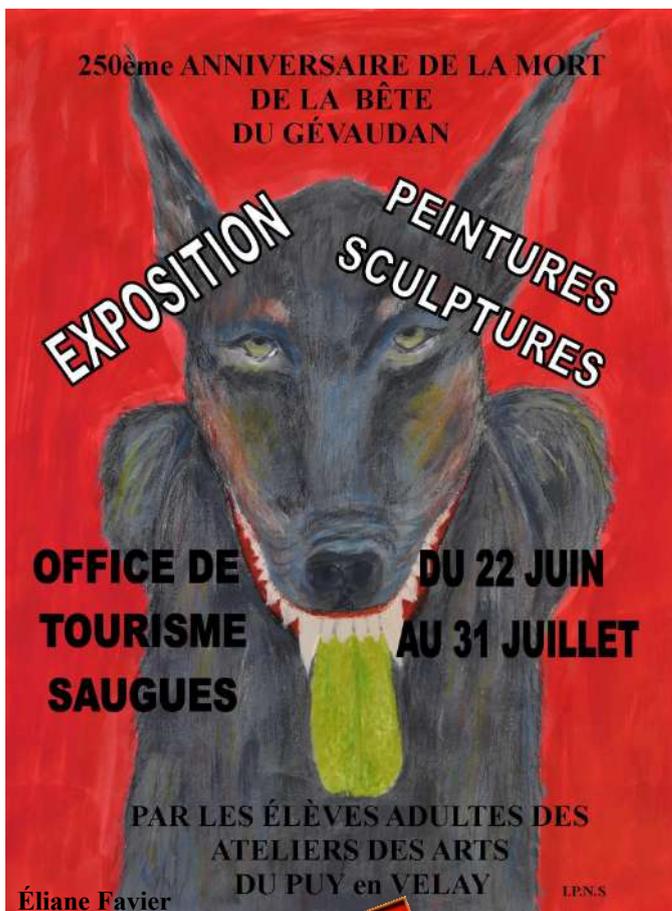
Alain Parbeau dans ses œuvres



La Bête de Phil Barnson

Imagine la Bête du Gévaudan !

Il s'agit d'une exposition réalisée à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la mort de la Bête du Gévaudan par les élèves adultes des cours de peinture et de sculpture des ateliers des arts du Puy en Velay. Elle a été présentée à l'Office de Tourisme de Saugues du 20 juin au 31 juillet 2017 puis à Saint-Germain Laprade du 20 septembre au 20 novembre 2017 et dans les locaux des ateliers des arts.





Solange Soulier



Janine Chaudier



Germain Alibert

Les 32 peintures présentées ont été réalisées avec des techniques mixtes, le plus souvent il s'agit d'huile sur cartons. Les cartons ont ensuite été collés sur des panneaux de médium puis encadrés.



Alain Guedet



Isabelle Giraud

Chiner sur la Bête

J'ai eu la chance de trouver en 2017 un objet dont je connaissais l'existence et que je cherchais depuis longtemps. Il s'agit d'une médaille de 5 cm

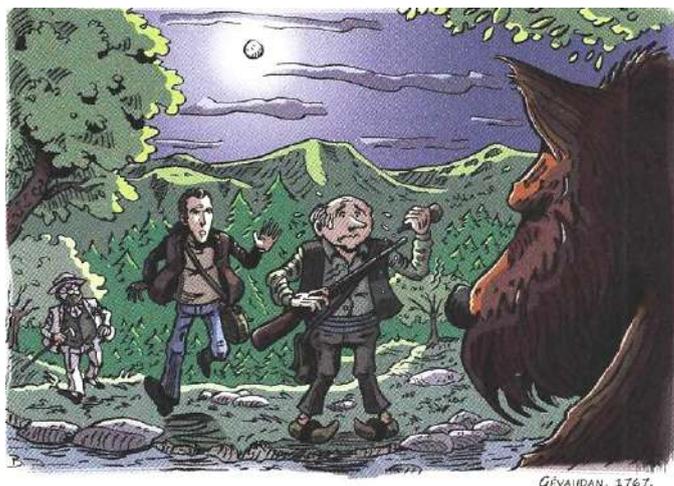


de diamètre avec un poinçon et une petite inscription « Bronze » sur la tranche. Elle représente d'un côté le portrait de Jean Chastel avec les mentions : «**La Bête du Gévaudan 1764 tuée par Jean Chastel 1767**» et la statue de Marvejols de l'autre côté. Une petite signature «**E Auricoste 1965**» est déchiffirable à la loupe. La statue métallique de Marvejols a été réalisée en 1958 par Emmanuel Auricoste (1908-1995), sculpteur natif de Marvejols, elle se trouve actuellement rue du Pont de Peyre.

Des cartes postales : Une a été réalisée en toute petite série par M L un collectionneur passionné par la Bête. Elle représente **la Bête du Gévaudan sur un char fleuri** au Puy en Velay à l'occasion d'une braderie de septembre 1931. Ce même pas-



sionné en a aussi fait imprimer une représentant **la peinture de la Bête** dont je suis l'auteur (la même que celle figurant sur la réédition de mon livre des éditions du Signe), une autre de **la maquette de la Bête** créée par Phil Barnson et 4 des **peintures du célèbre Gérard Lattier**.



Quant à **Phil Barnson (Myster B)**, il a publié avec son compère monsieur K le tome 3 des aventures de ses héros (Avalon). Pour l'occasion ont été imprimées des cartes postales dont une sur le tome 1 (**Gévaudan**).

M L, encore lui, a trouvé un **blason adhésif métallisé**.

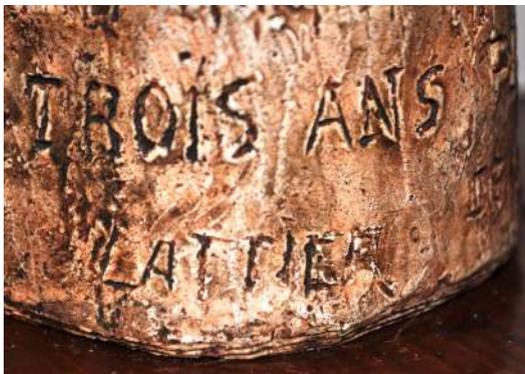
L'association « **Au fil d'Auvers** » crée des objets originaux, elle propose **une reproduction de la statue d'Auvers** en bois découpée et collée sur des pierres.



Un « **faux Lattier** » : c'est ce qu'apparemment je possède. Il s'agit d'une sculpture en plâtre qui représente la Bête sur un tas d'enfants, cette sculpture est largement inspirée d'un dessin de Gérard Lattier publié dans son magnifique livre "La Bête - Une histoire de la Bête du Gévaudan" paru en 1996 aux éditions de Candide. Une signature "Lattier" est clairement lisi-



ble. J'ai acquis cet objet il y a une dizaine d'années sur internet via un site d'enchères bien connu en pensant qu'il était une production du peintre lui-même. Cet été je reçois la visite d'un de ses proches amis qui, en visitant l'exposition d'Auvers, s'étonne de cette sculpture inconnue pour lui (et pourtant il connaît bien l'œuvre du peintre gar-



dois). Il la photographie alors sous toutes les coutures et envoie les clichés à Mr Lattier qui lui fait la

réponse suivante : " Putain ! Si on se met à faire du faux Lattier, la cavale sé négue (le cheval se noie) !!! Tu te trompes pas : j'ai pas fait de sculpture en plâtre ; je me suis borné à sculpter ma canne en buis, mon bâton de vieillesse, que j'avais fait à 40 ans et qui me sert bien pour aller au bout du chemin, à 80 ans maintenant ! " Conclusions : c'est bien un « faux » mais Mr Lattier doit se rassurer en songeant que seuls les grands artistes sont copiés par les faussaires !



Trouvée dans la boutique d'un hôtel sur le chemin de Stevenson, **une représentation de la Bête en cire** collée sur une lauze. Il s'agit d'un objet réalisé par l'entreprise d'artisanat d'art « la cire lozérienne » à Allenc (Lozère).

Un correspondant (T.H.) m'a envoyé **un sticker de plaque d'immatriculation** loup Gévaudan 48.



Nécrologie

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de **Serge Colin** survenu le 12 avril 2017. Il a collaboré de nombreuses années à cette gazette en envoyant des textes toujours pleins de détails et de précisions historiques. Il me reste de lui, outre le souvenir d'un homme affable et accessible, une bonne centaine de lettres manuscrites, souvent longues et parfois difficilement déchiffrables mais toujours pleines de références historiques ou littéraires et bien souvent avec une bonne dose d'humour ! Guy Crouzet, avec qui il correspondait également beaucoup, a souhaité lui rendre hommage ici :

« **En souvenir de Serge Colin.**

Mr Colin, bien connu des lecteurs de la gazette de la Bête, nous a quittés début avril 2017 pour le pays des chasses éternelles. Après une belle carrière militaire (achevée avec le grade de colonel), il consacra une bonne part de son temps de retraite à la "traque" de cet animal terrible qui ensanglanta le Gévaudan de 1764 à 1767. Ce passionné d'histoire s'affirma très vite comme l'érudit pointilleux n'admettant pas le moindre écart, la moindre approximation dans les écrits de ses contemporains férus de "bétologie", qu'il s'agisse d'un patronyme, d'un titre nobiliaire, d'une date, d'un lieu, d'une filiation ou encore d'une institution de l'ancien régime. J'allais oublier : à l'affût du moindre manque de bon sens, de vraisemblance, et Dieu sait s'il y avait à faire dans ce domaine !

Mr Colin était fidèle en amitié ; en matière de correspondance aussi, et jusqu'au bout, même lorsque son écriture se détériora. Ses lettres, centrées le plus souvent sur l'actualité du sujet, voguaient du plaidoyer enflammé au réquisitoire impitoyable ; un vrai délice que cette fougue épistolaire teintée fréquemment d'un humour décapant. Il nous manquera car il a tenu sa place de référent apprécié de ses divers correspondants et amis.

Cher Mr Colin, nous sommes heureux de vous avoir connu, et nous vous remercions de vos remarques toujours fondées, et souvent spirituelles. Mais il n'empêche, vous nous manquerez à la gazette ! G. C. »



La Bête sur le net

Le site de l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan » a changé, il se trouve désormais hébergé avec celui de Phil Barnson à l'adresse :

<http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/index.html>



Cinq pages régulièrement mises à jour sont accessibles :

-**Accueil** avec une présentation générale de l'association et de ses activités.

-**Festivités** : cette page avait été créée pour les festivités du 250^{ème} anniversaire de la mort de la Bête. Elle reprend les points forts prévus pour chaque saison estivale (fêtes, commémorations, etc...)

-**Maison de la Bête** : c'est tout ce qui se passe à Auvers (exposition, randonnées, balade en car).

-**Devenir membre** ou pourquoi et comment adhérer à l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan ».

-**Liens** vers d'autres sites partenaires et comment nous contacter.

Une page face book « Maison de la Bête » a aussi été créée :

<https://www.facebook.com/groups/248388992240781/?fref=ts>

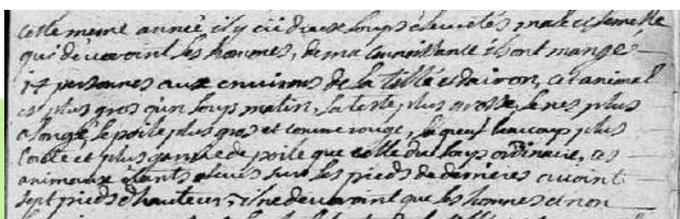


Les **gazettes** depuis le No 0 jusqu'à celui de l'année en cours sont téléchargeables gratuitement sur : http://labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html

Des documents sur un fait peu connu

Deux loups élevrétés vers Poitiers.

Champigny-le-Sec est une commune de la Vienne au nord ouest de Poitiers. Dans un registre paroissial de l'année 1751 on trouve un texte faisant référence à **des bêtes dévorantes** dont il est fait une description proche de celle du Gévaudan. BMS - 1745-1755- E dépôt 53/8 :



« La présente année 1751, il se fit un orage la nuit du quatorze au quinze mars qui fut général. Il arracha une infinité d'arbre de toute espèce, même des forés entières, les maisons furent toutes découvertes. L'année fue très pluvieuse. Les rivières débordèrent dans plusieurs endroits et y firent de grands dommages ; dans bien des provinces on na pu ensemercer les froments et point du tout de gros bleds. Cette même année, il y eu deux loups élevrétés male et femelle qui devoiroient les hommes ; de ma connaissance, ils ont mangé 14 personnes aux environs de Latillé et d'Ayron. Cet animal est plus gros qu'un loup matin, la teste plus grosse, le nez plus alongé, le poile plus gros et comme rouge, la queue beaucoup plus courte et plus garnie de poile que celle du loup ordinaire. Ces animaux étant élevés sur les pieds de derrière avoient sept pieds d'hauteur. Ils ne dévoraient que les hommes et non les animaux. Ce sont les habitants de Latillé qui tuèrent le mâle en mangeant un jeune homme après plus d'un mois de chasse, on le porta à M. l'Intendant de Poitiers, qui donna trois Louis à ceux qui le tuèrent avec permission de le faire voire pour de l'argent dans toute la ville et la province. La femelle fu tuée dans la forés de Monbel par les habitants de Benassais. Les urléments de cette espèce d'animal est différent de celui du loup matin. Voila ce qui ces passé dans cette province la présante année 1751. On osoit sortir qu'étant bien armés. »

Qu'étaient exactement ces animaux : loups enragés, loups étrangers, loups « serviers », chiens errants, hybrides, ... ? On est 23 ans avant le début de la grande affaire de la Bête du Gévaudan et on constate, encore une fois la concordance de catastrophes naturelles avec l'apparition de bêtes mal-faisantes. Il est dommage que, contrairement à la Bête du Gévaudan, on n'ait pas fait de rapport d'autopsie de ces animaux morts.

De 1767 à 2017 (250 ans)

Michel Roche est un sauguain bien connu pour sa passion de la photographie. Il a réalisé, à l'occasion du 250^{ème} anniversaire et pour le compte de l'association « Festivités autour de la Bête du Gévaudan » **une exposition de 16 magnifiques photos** qui a été présentée à l'Office de Tourisme de Saugues du 8 mai au 19 juin. On pouvait y découvrir quelques endroits emblématiques des attaques de la Bête. Cette exposition a ensuite été accrochée dans d'autres lieux (aux Ateliers de la Bruyère, à Auvers le 9 juillet, à St Préjet d'Allier).



L'association « Festivités autour de la Bête du Gévaudan » avait été créée spécialement pour commémorer le 250^{ème} anniversaire de la mort de la Bête. Le projet initial, très ambitieux, n'a pas pu se faire, faute de financement suffisant. L'association a quand même pu réaliser quelques actions en cette année 2017, voici les deux principales :

1/ Le jour anniversaire : le matin du **19 juin** vers 10 h 15, toutes **les cloches** du secteur Auvers - Saugues ont sonné à la volée pour annoncer "la bonne nouvelle" (devinez laquelle !) Rappelons qu'en 1767, on ne connaissait ni heure d'été ni heure d'hiver mais qu'on suivait l'heure du soleil, donc la Bête a été occise à 12 h 15 de notre heure d'été. Quelques passionnés s'étaient donné rendez-vous pour grimper jusqu'à la sogne d'Auvers en cette matinée anniversaire. À 18 h, à Saugues, a eu lieu **un petit spectacle** par les enfants du collège qui ont défilé en costumes dans les rues en invitant les gens à festoyer pour célébrer la mort de la Bête. Puis ce fut le **décrochage de l'expo photos de Michel Roche** en présence de quelques personnalités du secteur : le sénateur Gérard Roche auteur d'un roman sur la Bête, les maires de Saugues et des communes environnantes, Jean Ri-

chard, etc... Un texte original a, à cette occasion, été lu par **Corinne Pradier** (auteure d'un livre sur les lieux mystérieux d'Auvergne). Après la possibilité de prendre un repas spécial « Bête » dans les restaurants de la ville, il y a eu à 22 h la projection en plein air, place François Fabre du film "**La Bête du Gévaudan**" de **Patrick Volson** alors que la veille avait été projeté le film réalisé par l'association lozérienne Clapvidéo « **La Bête du Gévaudan, 1764, 1765, deux ans à tuer** », cette projection avait été suivie d'un débat avec le réalisateur **Jean Soulet**.



2/ Un circuit « **Sur les pas de la Bête du Gévaudan** » a été créé entre Saugues et Auvers pour découvrir quelques lieux importants de l'affaire : Saugues et son musée fantastique, Servières où a eu lieu l'altercation entre les Chastel et les gardes d'Antoine, la Besseyre-St-Mary, lieu de vie de Jean Chastel, le Besset avec les ruines du château qui accueillit François Antoine, Nozeyrolles et son ancien cimetière où reposent 7 victimes de la Bête, Auvers avec sa célèbre statue et sa maison de la Bête. Des panneaux ont été mis en place, des flyers imprimés...



La ville du Malzieu, avec son office de tourisme, a elle aussi proposé un programme estival de manifestations pour le 250^{ème} anniversaire de la mort de la Bête. Cela a commencé par **une conférence de Guy Crouzet** le lundi 17 juillet. Vendredi 18 août a eu lieu la traditionnelle « **journée de la Bête** » avec un programme plus étoffé cette année :



dédicaces d'auteurs locaux, concours de dessins, rallye photo, balade contée au pays de Portefaix, dictée de Léon Bourrier, spectacle théâ-



tral « **La bestia** » par la compagnie « **Les sans ciel** » d'Adrien Pouchalsac et conférence d'Alain Parbeau. Quant

au maintenant traditionnel trail « **Sur les pas de la Bête** », il a eu lieu les 9 et 10 septembre 2017. La dictée de Léon Bourrier (en vers et pour tous !) :

La louve maternelle.
Ils étaient nés jumeaux. Sur les rives du Tibre
Très vite ces poupons furent abandonnés
Dans un semblant de barque au fragile équilibre ;
Allaient-ils à la mort dans ces flots effrénés ?
Non ! Car un animal – la louve, sans semelles –
Sortant de son repaire aperçut les enfants ;
Venant de mettre bas elle offrit ses mamelles
À ces deux nourrissons, aussitôt triomphants.
Elle ne pouvait pas, malgré son cœur immense,
Leur offrir en ces lieux quelques pizzicati
Qui les auraient charmés d'une manière intense,
L'un, comme l'autre, étant parfaitement loti.
La louve n'ayant plus de lait à ses mamelles
S'enfuit discrètement à travers les ormeaux ;
Remus et Romulus ouvrirent leurs prunelles :
Sur les rives du Tibre ils étaient nés jumeaux.

L'Office de Tourisme de Saint Alban, en partenariat avec **Hervé Boyac** a proposé une animation « **Si la Bête m'était contée** » le samedi 8 juillet 2017. Au programme: balade sur les terres des méfaits du célèbre animal, collation et conférence débat en veillée.



Que s'est-il passé d'important en 1767 (hormis les faits en rapport avec la Bête) ?

- Paris le 1^{er} janvier** : création d'une Caisse d'es-compte pour faciliter les opérations commerciales. Parmi les investisseurs on remarque le nom de Voltaire.
- Saint Domingue le 7 janvier** : désormais les descendants d'indiens seront considérés comme sujets du roi.
- Clermont-Ferrand le 30 mars** : la population de la ville est décimée par une épidémie de typhus.
- Amiens le 26 mai** : Jean-Jacques Rousseau est reçu triomphalement par le corps de ville et les notables, bien qu'il soit toujours interdit de séjour.
- France en mai** : l'organe des jésuites, le Journal de Trévoux, est supprimé.
- France le 21 août** : création de dépôts de mendicité dans tout le royaume.
- Champagne en octobre** : la récolte de raisin est désastreuse et le renchérissement du prix du pain provoque des émeutes.

À venir pour 2018

La Bête fera un détour par l'écomusée de Margeride et le musée de la Haute-Auvergne avec trois expositions originales.

« **En quête de la Bête** » sera présentée du 27 avril au 4 novembre 2018 au Musée de la Haute-Auvergne de Saint-Flour pour partir à la recherche des visages de la créature mystérieuse. Comment la Bête féroce évoquée dans les documents d'archives est peu à peu identifiée à une hyène, un léo-

pard, un loup, un fou sadique ou un sorcier changeur de forme ? Quel a été le rôle des auteurs et surtout des médias dans la création de l'imagerie de la Bête ? Et comment les artistes ont-ils représenté et représentent aujourd'hui la Bête du Gévaudan ? C'est donc dans un bestiaire mystérieux, souvent inquiétant et parfois drôle que le musée vous invitera à vous interroger sur l'identité de la Bête. Un voyage à travers le temps, la Margeride et l'imaginaire qui en révélera beaucoup sur l'évolution de notre société et peut-être même sur la créature étrange qui se cache à l'intérieur de chacun de nous.



Du 15 juin au 15 septembre 2018, en lien avec l'évènement, les archives municipales de Saint-Flour présenteront une exposition historique sur La Bête du Gévaudan « **La Bestia, une histoire vraie** ».

L'exposition « **La Bête, une histoire de la Bête du Gévaudan racontée et peinte par Gérard Lattier** » sera visible du 6 juillet au 30 septembre 2018 à la Halle aux Bleds de Saint-Flour. La Bête du Gévaudan est une histoire vraie devenue légende qui hante les esprits encore aujourd'hui. Parce qu'elle renvoie à des sujets qui résonnent encore

de nos jours : la sauvagerie, la bêtise humaine, la différence, la médiatisation, la misogynie, le pardon ... L'écomusée de Margeride exposera l'histoire de la Bête imaginée par l'artiste **Gérard Lattier** à travers 42 tableaux hauts en couleur dans une mise en scène étonnante inventée par le scénographe **Guy Brun**. L'exposition vous racontera la légende de la Bête féroce et de ses victimes dans une ambiance sombre et colorée à la fois, triste et drôle : une histoire vieille de 250 ans qui se révélera pourtant étrangement proche de notre XXIème siècle. Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les 42 tableaux du peintre-conteur créés entre 1989 et 1993 qui ont fait voyager la Bête en Suisse et en Italie et que nous avons finalement très peu vus sur nos terres !



Quelques rendez-vous gratuits à ne pas manquer sont déjà programmés :

Mardi 27 mars à 19 h "Le Gévaudan de la Bête. La vie quotidienne sur la Margeride à la veille de la Révolution". Conférence de Bruno Jaudon, historien dans la salle des Jacobins à Saint-Flour.

Vendredi 4 mai à 20 h « *La Bête du Gévaudan, une histoire vraie* ». **Conférence de Bernard Soulier**, historien et président de l'association d'Auvers à caractère historique « Au pays de la Bête du Gévaudan » dans la salle polyvalente La Ferme à Ruynes-en-Margeride.

Mercredi 8 août à 20 h « La Bête du Gévaudan et ses traques ». **Conférence par Alain Parbeau** à Saint-Just(15), domaine d'Estrémiac.

Samedi 25 août à 19 h «Le mythe du loup-garou, entre peur du prédateur et désir d'animalité». **Conférence de Gilles Albaret**, directeur des Archives et de la Médiathèque Municipale de Saint-Flour au Jardin de Saint-Martin à Ruynes-en-Margeride.

Judi 27 septembre à 20 h. Conférence sur la Bête du Gévaudan par **Jean-Marc Moriceau**, professeur d'histoire moderne à l'Université de Caen au lycée Professionnel Agricole Louis Mallet à Saint-Flour, conférence ouverte à tous.

Pour plus de dates et de renseignements, consultez le site internet de l'écomusée : www.ecomuseedemargeride.fr ou sur face book Musée Haute Auvergne – Écomusée de Margeride.

Divers

Une nouvelle statue à Saint Chély d'Apcher et une œuvre originale : elle est visible sur la plaine de Peschaud, non loin du centre aquatique. Cette statue intitulée « **Le livre et la Bête** » mesure 8 mètres de hauteur. Elle représente la tête de la Bête surgissant d'un livre. Elle a été initiée par **Loul Combres**, artiste céramiste à la réputation internationale ayant des liens avec la Lozère, et est le fruit d'une réalisation collective. Elle a été cuite en direct (au feu de bois) et en public le 24 juin 2017. Sur le livre on peut lire des inscriptions sur le thème de la peur (textes écrits et sélectionnés lors d'ateliers dans les écoles ou les bibliothèques). Une œuvre magnifique et une très belle aventure humaine pour laquelle



l'histoire de la Bête a su réunir et fédérer des énergies venues de toutes parts ! Bravo ! Un film visible sur youtube montre sa réalisation, de la conception à la cuisson : <https://www.youtube.com/watch?v=utIxPI-0e80>



La Bête des Vosges avait fait parler d'elle à la fin des années 1970 en dévorant nombre d'animaux domestiques avant de disparaître apparemment d'elle-même. **Elle a été reconstituée** en automne 2016 à la station de ski vosgienne de **Gaschney** (au sud ouest de Colmar) avec une sculpture de 5 mètres de haut faite de fer, de grillage et de ... foin (œuvre du sculpteur **Jean-Paul Schwindy** aidé de deux comparses). Cette sculpture était prévue pour être éphémère et effectivement elle s'est écroulée en mai 2017 ! Info transmise par Gérard Mende.

La Bête à Saint Vidal : Vu dans la presse locale : Mr Vianney d'Alançon, propriétaire depuis 2016 du **château de Saint-Vidal** (à côté du Puy en Velay), a dévoilé un projet ambitieux, pour faire revivre la forteresse en conjuguant arts du spectacle et technologies de pointe. Ce sera, au printemps 2018, un voyage à travers l'histoire de France avec, en premier lieu, un parcours d'une heure dans l'enceinte du château. Plusieurs pages de no-



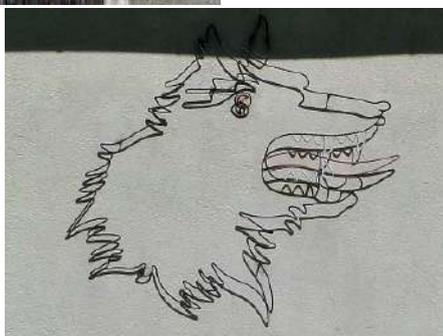
tre histoire seront illustrées : Vercingétorix, les guerres de Religion, les Francs ou encore **la Bête du Gévaudan** en sachant que l'un des propriétaires de Saint-Vidal avait organisé une battue (décisive !). Guillaume de Rochefort d'Ally, baron de La Tour Saint Vidal, page de la grande écurie du roi, lègue le château en 1742 à Pierre de Diene, seigneur de Chavagnac, son proche neveu. Le cousin de ce dernier, Pierre-Joseph, marquis de Rochefort d'Ally le rachète en 1748. Gendre de Pierre-Joseph, le marquis Jean Joseph d'Apcher vend le titre de baron de Saint-Vidal juste avant la révolution.

Une représentation de la Bête se trouve sur le mur d'une maison qui paraît abandonnée, elle est



dans le village lozérien de Luc et visible depuis la route D 906 qui le traverse. Il s'agit d'une peinture qui, malheureusement, commence à souffrir des outrages du temps. Vue aussi **une autre représentation** de la

Bête dans ce même village, elle est faite en fil de fer fixé sur le mur d'une maison et est en bien meilleur état. Rappelons que la Bête a commencé ses méfaits du côté de Saint-Étienne de Lugdars qui se situe en Ardèche juste sur l'autre rive de l'Allier.



Le parc des sept lieux de Pradelles : il s'agit d'une nouvelle structure qui remplace le musée du cheval de trait, parc à thème qui s'est donné pour but d'entraîner ses visiteurs dans l'univers des contes et légendes de notre enfance. La Bête du

Gévaudan y sera présente avec **une fresque géante** de plus de 30 mètres réalisée dans la première salle du musée par un artiste peintre, **David Cocq**.

La Bête chez Drucker : c'est ce qu'ont imaginé les stagiaires (enfants) du stage de théâtre organisé par la communauté de communes de Saugues et encadrés par Stanislas Pierrel et Nadine Marchal à l'occasion des vacances de février. 250 ans après, la Bête est invitée sur le plateau de Michel Drucker en compagnie d'un historien, de comédiens et de Raymond Devos. La Bête se plaint de devoir devenir végétarienne car de nos jours impossible d'attraper le moindre enfant (ils ne fréquentent plus la campagne) ni la moindre bergère (métier disparu)... !

Le centre de loisirs du Val Fleuri (Langeac) a travaillé, lors des vacances d'hiver 2017, sur les 5 continents et leurs légendes. **La Bête** a, à cette occasion, été réalisée **en 3D** par les plus grands.

Le tour de France est passé à Saugues le 16 juillet (étape Laissac – Le Puy en Velay), à cette occasion **des peintures de la Bête** ont été réalisées sur le parcours dans les rues de Saugues par l'association Macbet en partenariat avec la municipalité. Des pattes de loup (ou de Bête) ont été dessinées à l'entrée de Saugues.



Une photo géante représentant la sculpture de Lucien Gires a été apposée sur le rond point de l'entrée sud du village. **Franck Ferrand** en direct sur **France 2** a, pour l'occasion, présenté Saugues et son musée de la Bête.



La Bête à Alès : un magasin de produits du terroir porte une enseigne « **La Bestia del Gavaudan** » et pourtant notre bestiole n'a jamais mis les pattes dans le Gard (contrairement à celle des Cévennes qui y a bien sévi entre 1809 et 1816 !)



À Saugues, un plombier propose **un robinet à l'effigie de la Bête !**

L'hybridation du loup en France. Un phénomène très limité : c'est le titre d'un article édité par l'ONCFS et qu'on pouvait lire sur internet. On y apprend que « *le phénomène d'hybridation récente (de 1^{ère} génération) concerne 1,5% des animaux ; 6% sont concernés par de l'hybridation plus ancienne ; tous les autres, soit 92,5% des 130 individus analysés, sont des loups non hybridés. Les études déjà réalisées dans d'autres pays européens font état de 2 à 10% d'hybridation, sauf dans une zone très circonscrite des Apennins en Italie où ce taux est plus important, en raison d'une présence importante de chiens errants.* » Phénomène certes limité mais existant quand même !

Pour Halloween le **Musée Grévin** a créé cette année un nouveau spectacle pour donner la chair de poule aux amateurs de sensations fortes. Nouveaux décors, animations, effets, scènes et sons qui plongent les visiteurs dans une visite effrayan-

te des lieux. On y croise (entre autres) **la Bête du Gévaudan**, une femme louve, un chercheur en génétique animale, Louis XV, la Pompadour, la reine Marie Leszynska, etc...



Du 12 mai au 30 septembre, en nocturne on pouvait assister à **Puy de lumières** un spectacle son et lumière (gratuit) sur les principaux monuments du Puy en Velay. Une scénographie de Gilbert Cou-dène qui retrace l'histoire de la ville à travers diverses thématiques : le volcanisme, sa culture, son patrimoine architectural et ses pages d'histoire avec, bien entendu, la Bête !



Un balisage de **sentier de PR** entre Lorcières et Marcillac reprend l'image de la Bête. Heureuse-



ment que de nos jours le chemin est bien plus tranquille pour les écoliers qui, de toute façon, ne vont plus à l'école à pied !

Contribution

On ne présente plus **Guy Crouzet** qui est bien connu des « bestieux » car il a écrit de nombreuses études historiques sur la Bête du Gévaudan qui font référence mais il a aussi travaillé sur d'autres cas de bêtes dévorantes en France. Il nous offre ici un comparatif entre la Bête du Gévaudan et celle des Cévennes.

Bêtes du Gévaudan et des Cévennes

Essai comparatif

Rubriques	Gévaudan	Cévennes
Époque	1764-1767 (à la fin de la guerre de Sept ans).	1809-1817 (périodes de la guerre d'Espagne 1808-1814 et de la désastreuse campagne de Russie 1812).
Lieux	Est de la Lozère et extrême ouest de la Haute-Loire actuelles.	Confins du Gard, de l'Ardèche et de la Lozère.
Nombre de victimes	Environ 80 mais certainement beaucoup plus en comptant les personnes décédées postérieurement aux attaques. Et il y eut sans doute en plus des décès banalisés suite au mandement.	Au moins 60 (estimation formulée par le Conseil Général du Gard et le préfet de la Lozère) + décès postérieurs dus aux attaques, et existence de registres disparus.
Chasses	Locales tout d'abord. Puis celles de Duhamel, Denneval, Antoine, Chastel.	Chasses locales (celles notamment organisées par le curé de Gravières, l'abbé Meyrueitz).
Modalités	Des battues surtout ; mais aussi empoisonnement des cadavres laissés exposés ; affûts également.	Battues (locales d'abord ; puis officielles dès 1812, et synchronisées entre les 3 départements en 1813). Extrêmes difficultés malgré tout dues au relief très accidenté.
Diffusion de l'information	-Mandement de l'évêque de Mende (31/12/1764). -Lien de parenté du prélat avec Choiseul, le ministre de Louis XV (son cousin). -Rôle de la presse : journal de Trévoux, courrier d'Avignon, gazette de France. -Nombreux rapports des subdélégués des Intendants du Languedoc et d'Auvergne à leurs supérieurs. -Courriers de nobles (De Morangiès) et de prêtres (abbé Ollier, curé de Lorcières). -Chansons et récits diffusés dans les foires.	-Assez réduite car nous sommes en plein dans les guerres Napoléoniennes. -Articles du Journal du Gard. -Correspondances entre sous-préfets et préfets. -Rapports au ministère de l'Intérieur. -Supplique adressée à Louis XVIII le 13/11/1814 par les maires des cantons de Génolhac, St Ambroix, Villefort, le Pont de Montvert, St Germain ; demandant des mesures urgentes pour la " <i>destruction de loups noirs devenus plus redoutables pour les hommes que pour les troupeaux</i> ".
Réactions du pouvoir central	-Prime offerte (6000 livres). -Envoi d'un détachement de 57 dragons, puis du porte-arquebuse de Louis XV (cela jusqu'à la mort du loup des Chazes le 20 /09/1765), puis plus rien.	Nulle, malgré les demandes réitérées d'envoi de troupes. À Paris on se contente des rapports des préfets...
Têtes coupées	14 au moins.	Au moins 6 ; bien plus certainement car de nombreux corps sont retrouvés "disloqués"
Désignations de la bête	-Fléau de Dieu. -La bête féroce. -"Cet anthropophage" (cf. curé de la Besseyre-St-Mary). -Loups (curé d'Aumont, Lafont lettre du 17 avril 1767, Antoine, notaire Marin).	La presse (journal du Gard, journal de la Lozère) ne parle que de loups ; idem pour la lettre du préfet de Lozère au ministre de l'Intérieur du 28/10/1813 ; idem pour les délibérations du conseil général du Gard, etc...
Le pays	Montagneux et très boisé sur toute la chaîne de la Margeride (1495 m au mont Mouchet, 1484 m au mont Chauvet) ; région comportant de profonds ravins dans sa partie extrême est (gorges de la Gourgueyre et de la Desges jusqu'à son confluent avec l'Allier et ses gorges).	« <i>On sait quelles gorges profondes coupent en tous sens la région montagneuse qui forme les confins du Vivarais, de l'Uzège et du Gévaudan</i> » (Albin Mazon in "Voyage dans le midi de l'Ardèche"). Secteur d'accès difficile même de nos jours !
Sources documentaires	-Registres paroissiaux. -Journaux d'époque déjà cités. -Correspondances des subdélégués avec leurs Intendants (et vice-versa). -Courriers émanant de la Cour. -Correspondances privées (Duhamel, Denneval, Antoine, notaire Marin, etc...) -Archives départementales : 43, 48, 34, 63, 15, 07. -Archives nationales (série F10-467 à 476 surtout).	-Registres paroissiaux catholiques et registres d'état-civil. -Correspondances entre sous-préfets et préfets de la région. -Journal du Gard. -Délibérations du conseil général du Gard. N.B. Une exacte correspondance de la relation des faits dans les registres paroissiaux et ceux de l'état-civil !

Que conclure de ce face à face ?

Tout d'abord que « la Bête du Gévaudan » n'est pas un cas exceptionnel, et surtout étrange, d'attaques mortelles d'êtres humains par des bêtes. Il y en eut d'autres - aussi sanglants - avant et après. Il suffit pour s'en convaincre de rechercher, puis de lire, les témoignages d'époque ; ils foisonnent ! Mais il faut noter que cet épisode eut un retentissement national, et même international. La « bête des Cévennes » n'eut pas cette chance ; alors que son « tableau de chasse » égale celui de sa célèbre consœur. Il y avait à son époque d'autres sujets de préoccupation en France ! Elle représente par contre l'ultime fois où l'espèce humaine servit de proie à des animaux sauvages.

La confrontation des deux cas étudiés conduit surtout à démystifier une bonne partie des interrogations, anomalies et hypothèses farfelues, dont on a affublé l'histoire de la première de ces bêtes dévorantes. Dans l'affaire des Cévennes, on désigna clairement, dès le début, sans tergiverser, sans contorsions sémantiques, syntaxiques ou étymologiques, le vrai coupable : le loup, « les loups » conviendrait d'ailleurs mieux ! Le résultat essentiel est que l'enfumage, savamment entretenu par beaucoup d'auteurs contemporains pour dédouaner cet animal, s'estompe enfin.

Autres similitudes déductibles :

-On notera que les deux affaires prennent naissance dans la partie Est du massif du mont Lozère ; un secteur qui a longtemps joué le rôle de zone refuge ou de transit à ce carnassier. Déjà, de 1730 à 1737, les loups tuèrent sur la paroisse de Saint-Julien du Tournel 25 personnes...

-Les grandes périodes de « chasse à l'homme » se situent après les guerres : l'abbé Peytavin, curé de cette paroisse note dans son Historique : « en 1730 la férocité des loups succéda à celle des Huguenots ; elle dura environ huit ans » ; la guerre de sept ans (1756 – 1763) précède la Bête du Gévaudan ; les guerres Napoléoniennes précèdent la bête des Cévennes. Simple coïncidence ou opportunisme des loups disposant d'un garde-manger assuré, du fait des morts ou des mourants abandonnés sur les champs de bataille ?

On trouve des situations analogues lors des grandes épidémies de peste ou de choléra.

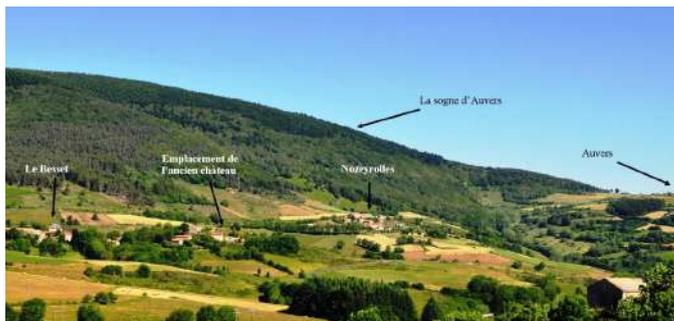
Oui, le loup des siècles passés traîne derrière lui... un lourd passif ! Et l'on serait peut-être bien avisé de s'en souvenir.

Guy Crouzet

Des randonnées pour découvrir le "pays de la bête"

Rendez-vous à 9 heures à la Besseyre-Saint-Mary devant la stèle de Jean Chastel le jeudi 26 juillet et le mardi 7 août 2018 .

Un parcours reliant la Besseyre-Saint-Mary à Auvers et jusqu'à la sogne d'Auvers, sur la pente nord du mont Mouchet, lieu exact de la mort de la Bête, est effectué plusieurs fois dans la saison. C'est une marche accessible à tous et accompagnée par des bénévoles de l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan » qui évoquent tout au long du parcours l'histoire de la Bête sur les lieux exacts de ses attaques. La marche complète sur la journée totalise environ 16 km, avec possibilité d'effectuer la moitié du parcours, une voiture balai est prévue ainsi que le transport des sacs. Une visite commentée de l'exposition d'Auvers a lieu en milieu de journée ainsi qu'une projection d'un film documentaire suivie d'un débat en fin de journée (la journée se termine aux alentours de 19 heures). Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une participation est demandée pour les frais de transport des sacs, de visite de l'exposition et de projection du film. Adultes : 8 €, enfants (moins de 15 ans) : 4 €.



Une journée en car sur les traces de la bête

Elle aura lieu le **jeudi 19 juillet 2018.**

Départ à 9 heures de la Besseyre-St-Mary pour un circuit sur la journée d'une centaine de kilomètres sur des lieux historiques de l'affaire de la Bête. Cette sortie sera accompagnée par Mr Crouzet, historien reconnu qui fournira toutes les explications sur l'histoire de la Bête et les lieux visités.

Tarifs : 17 € par adulte, 11 € par enfant

Renseignements et inscriptions sur :

<http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/index.html>

Au 06 17 89 76 92 ou dans les OT de la région.

Compléments d'écrits et d'ouvrages relevés en 2017

Année	Auteur	Titre	Éditions
2017	Roche Gérard	Gévaudan le roman de la Bête	France Loisirs
2017	Aubazac André	Une Bête en Gévaudan ?	Chaumeil
2017	Guittaut Pierric	La dévoreuse	De Borée
2017	Moca J. Giraud L.	Jean et la Bête du Gévaudan	De Borée
2017	Crozat René	Conte pour petits et grands enfants	Panthéon
2017	Favre Jean-Paul	La Bête du Gévaudan, légendes réalités	Debaisieux
2017	Roche Albert	Le loup son retour	Roure
2016	Laurent Odette	Claude a disparu	Compte d'auteur
2013	?	La Bête du Gévaudan	Petit quotidien No 38
2010	Nyman Érick	Le loup d'Argentat	Veytizou Asso
1926	Pourrat Henri	La grande Bête du Gévaudan	La cigale uzégeoise
1860	Buffon Henri Nadault	Correspondance inédite (Tome 2)	Hachette
1765	Fréron Élie	La Bête du Gévaudan	L'année littéraire

Remarquons, outre une production assez fournie en cette année 2017 avec 6 nouveautés consacrées uniquement à la Bête (effet 250ème anniversaire sûrement), qu'il y a moins de publications anciennes qui ont été retrouvées. Peut-être que tout simplement nous n'allons pas tarder à en avoir fait le tour !

Des expositions pour en savoir plus sur la bête

La maison de la Bête est un lieu d'exposition situé à **Auvers**, à côté de la statue de Marie Jeanne Valet et non loin de la sogne d'Auvers, le lieu historique où Jean Chastel a abattu la Bête du Gévaudan le 19 juin 1767. L'association à caractère historique « Au pays de la Bête du Gévaudan » y présente des expositions à thème sur le sujet de la Bête : une base commune revient chaque année avec en parallèle un point précis lié à cette fabuleuse histoire (les représentations, les combats célèbres, les écrits, etc....)

L'exposition est ouverte les étés **tous les jours de 14 h à 18 h en juillet, de 14 h à 19 h en août et tous les week-ends de 14 h à 19 h**. Le thème présenté en 2018 traitera **des contes fabuleux autour de la Bête du Gévaudan**. On pourra y découvrir ces récits fantastiques qui couraient la campagne entre 1764 et 1767.

Une visite de la maison de la bête s'impose pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la plus célèbre bête de France !

Tarifs :

Adultes : 3 euros

Enfants accompagnés (de 6 ans à 15 ans) : 1 euro

Enfants accompagnés de moins de 6 ans : gratuit

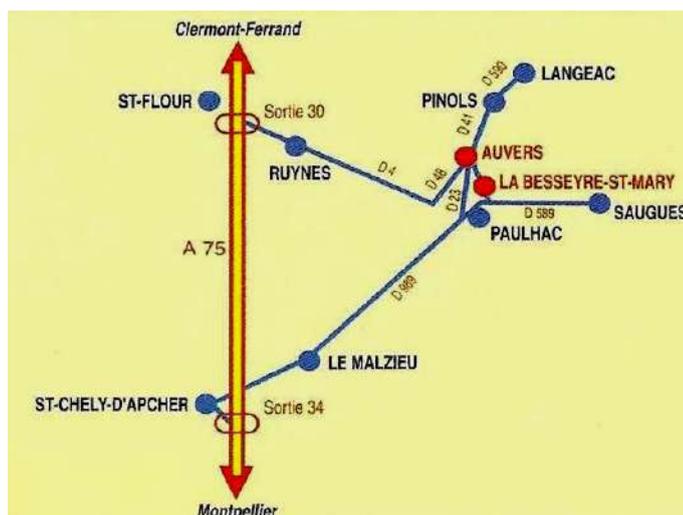
Groupes (10 personnes au moins) : réduction de 10% (rendez-vous souhaitable)

Visites guidées possibles sur rendez-vous par mail : shoes@club-internet.fr

ou par téléphone : 06 17 89 76 92

Durée de la visite : 3/4 d'heure environ.

Comment arriver à Auvers ?



Ils ont participé bénévolement à cette gazette.

- Rassemblement de la documentation : Jean Richard et Bernard Soulier.
- Textes : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés).
- Numérisation et mise en page : Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette sur internet : Phil Barnson et Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette au musée fantastique de la bête du Gévaudan de Saugues : Blandine Gires et Jean Richard, à la maison de la bête d'Auvers : Bernard Soulier.
- Illustrations choisies par Bernard Soulier.
- Photos Bernard Soulier.
- Couverture version papier : Dessin de Lucien Gires (Jean Chastel qui tue la Bête du Gévaudan), photo de la sogne d'Auvers de B Soulier.
- ISSN 2428-6451
- Dépôt légal à parution.
- Téléchargement gratuit sur : http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html

Une révélation de Buffon

La Bête ? Une troupe de loups-cerviers ou une hyène d'Afrique !

Clément, un bestieux québécois, m'a signalé l'existence d'un ouvrage écrit par l'arrière petit-neveu de Buffon reprenant sa correspondance compilée et annotée en 1860. On peut, dans une note de bas de page de ce livre (page 261), lire ceci :

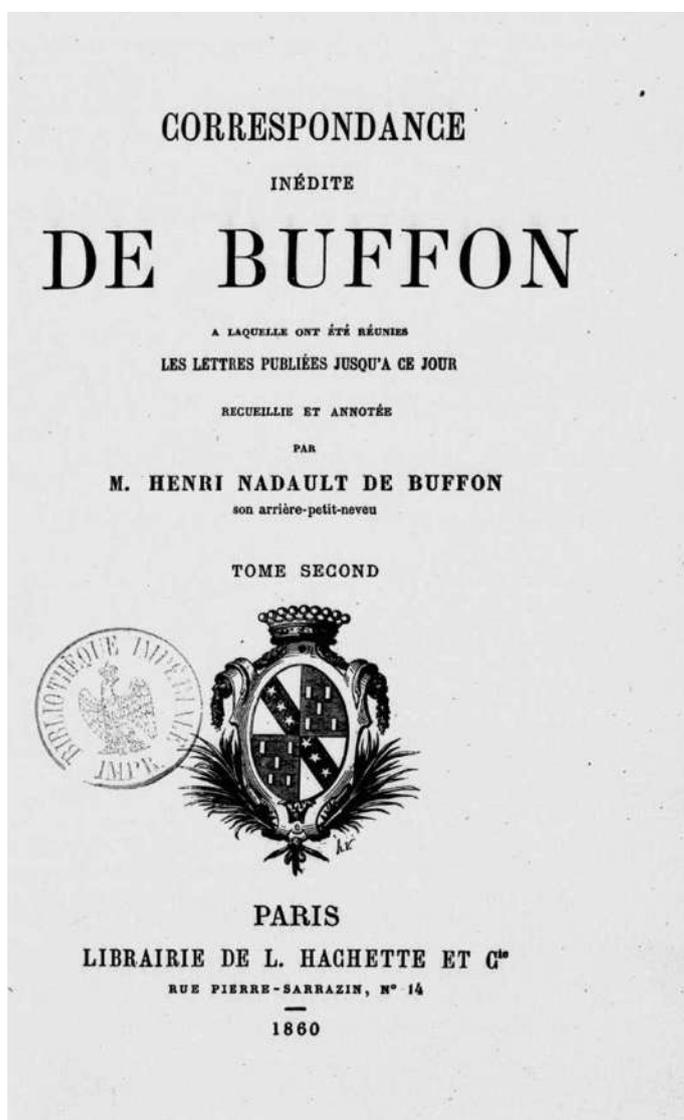
« En 1765, les journaux du temps retentirent soudain des funestes exploits de la bête du Gévaudan. L'effroi se répandit dans les campagnes, et dans l'une des nombreuses enquêtes qu'avait ordonnées la vigilance des magistrats, un paysan déposa, sous la foi du serment, qu'un soir qu'il revenait du bois, la bête avait passé près de lui en faisant un saut qui tenait du prodige ; en même temps elle lui avait dit à l'oreille : « Convenez que, pour un vieillard de quatre-vingt dix ans ce n'est point mal sauter ! ». Cette fable ridicule fut répétée par les journaux, et les esprits ne se calmèrent que lorsque Buffon eut assuré que les dégâts trop réels qui avaient été commis étaient dus à **une troupe de loups-cerviers** qui disparaîtraient au printemps. Mieux informé dans la suite, **il prouva** que l'animal qui avait causé une si grande frayeur et donné lieu à des fables aussi singulières, était **une hyène**

d'Afrique, échappée d'une ménagerie de Montpellier. Une chanson de Mme Deshoulières a rendu célèbre la bête du Gévaudan :

*Elle a tant mangé de monde,
La bête du Gévaudan ! »*

Conclusions : Qu'avait voulu dire exactement le célèbre naturaliste ? Sur quoi se basait-il ? Où sont les preuves évoquées à propos de la hyène ? Cette histoire de hyène d'Afrique échappée d'une ménagerie de Montpellier ne serait-elle pas tout simplement une histoire inventée par son arrière petit-neveu ? En 1860 était-on convaincu que la Bête était une hyène et Henri Nadault de Buffon aurait-il voulu épargner la mémoire de son arrière grand-oncle qui avait prétendu qu'il s'agissait d'une troupe de loups-cerviers ? Encore des mystères à ajouter au dossier de la Bête et des pistes de recherches !

Le lien pour lire ce texte : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62485623/f266.item>



Devenir membre de soutien pour l'association d'Auvers

L'accès à l'association d'Auvers « **Au pays de la bête du Gévaudan** » est ouvert à des membres de soutien. Pour une cotisation modique (10 euros par an et par personne ou 15 € par an pour un couple), tout un chacun peut faire partie de cette association unanimement reconnue pour son sérieux et soutenir ses objectifs de « **préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan** ». Cette participation permet, sur présentation de la carte de membre de soutien, de bénéficier :

-De l'entrée gratuite à l'exposition estivale d'Auvers.

-De la participation gratuite aux randonnées estivales sur les traces de la bête du Gévaudan (dates sur le site de l'association et dans la présente gazette).

-D'une réduction sur le voyage en autocar sur les traces de la bête : 15 E par adulte au lieu de 17 €, 10 E par enfant au lieu de 11 € (date sur le site de l'association et dans la présente gazette).

-De bénéficier d'un petit « cadeau de bienvenue » lors de la première adhésion, cadeau à retirer à l'exposition d'Auvers.

-De retirer aussi chaque année à l'exposition estivale d'Auvers un exemplaire papier imprimé de la gazette de la bête.

Attention : L'association est gérée par un conseil d'administration de membres actifs (fermé). La carte de membre de soutien ne donne pas accès à l'Assemblée Générale ni au Conseil d'Administration.

.....
À imprimer, découper ou photocopier puis à compléter et à adresser avec votre chèque de cotisation au trésorier adjoint de l'association qui vous renverra votre carte annuelle d'adhésion vous permettant d'accéder aux services décrits ci dessus :

Jean Élie TURPIN Chanteloube 43 300 AUVERS

Association à caractère historique « Au pays de la bête du Gévaudan »

BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

.....

Téléphone : Mail :

Adhère(nt) à l'association d'Auvers « Au pays de la bête du Gévaudan » en tant que membre(s) de soutien pour l'année **2018** et se déclare(nt) en accord avec les objectifs de l'association (article 2).

Ci-joint ma (nos) cotisation(s) annuelle(s) de 10 euros (ou de 15 euros) par chèque établi à l'ordre de « Association au pays de la bête du Gévaudan ».

Fait à le

Signature(s) (obligatoire)

Article 2 : Cette association a pour but de préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan.

À AUVERS (Haute-Loire)

Au pays de la Bête du Gévaudan

Une association loi 1901 à caractère historique vous propose de



VISITER LA MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet de 14h à 18h, en août et les week-ends de 14h à 19h. Découvertes à pied du pays de la Bête en juillet et en août, sortie en car en juillet.

Contacts : Bernard SOULIER rue des écoles 43 350 SAINT-PAULIEN

Tél : 04 71 00 51 42 ou 06 17 89 76 92

Internet : <http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/index.html>

Le forum de la Bête pourquoi participer ?

- Pour s'informer.
- Pour échanger des informations, des adresses, des documents.
- Pour faire connaître son travail, ses recherches, son avis.
- Pour entretenir sa passion de l'énigme de la Bête.
- Pour préparer un mémoire, un dossier.

Le forum de la Bête comment s'inscrire ?

-Se faire parrainer et inscrire par une relation, un ami.

-S'inscrire personnellement par e-mail ou depuis le site :

https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/la_bete_du_gevaudan/info



La validation est faite dans la journée.

Une participation active n'est pas nécessaire, mais rappelez vous que si vous vous inscrivez, c'est que vous avez à recevoir mais aussi à donner.

Les deux responsables du forum :

-Gestionnaire : *Bernard Soulier* - adresse personnelle : shoes@club-internet.fr

-Co-gestionnaire : *Phil Barnson* - adresse personnelle : phil.1810.barnson@free.fr

Ils sont aussi les modérateurs de ce groupe et ils veillent au strict respect des règles de discussion en bannissant notamment toute attaque personnelle. Ils sont joignables tous les jours en principe !

Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de la Gazette de la Bête (c'est gratuit !) :

http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html



Quelques sites partenaires

<http://www.labetedugevaudan.com/>



<http://geneal43.com/>



www.labetedugevaudan.eu/



<http://www.musee-bete-gevaudan.com/>



<http://www.labetedugevaudan.com/pdf/chrono/chronodoc.pdf>



<http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/index.html>



Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers,

la Bête, les associations « Macbet » et « Au pays de la Bête du Gévaudan », le Musée fantastique de la Bête et la maison de la Bête,

Jean Richard et Bernard Soulier

vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018



Annie Caron



Mariel
Jouffre

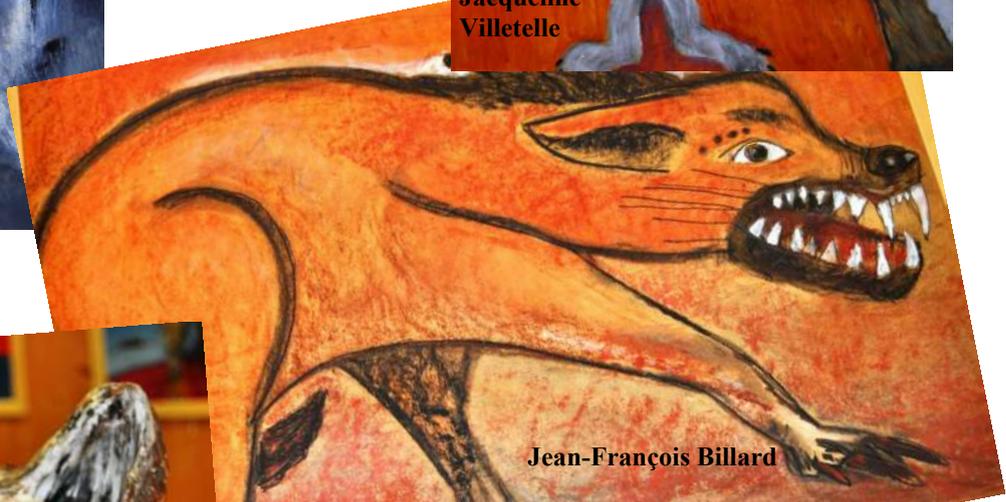


Florence
Prunet

Les 10 sculptures présentées ont été réalisées en terre cuite puis émaillées. Les sculpteurs se sont inspirés de photos de différents canidés.



Jacqueline
Villetelle



Jean-François Billard



Nicole
Fedix

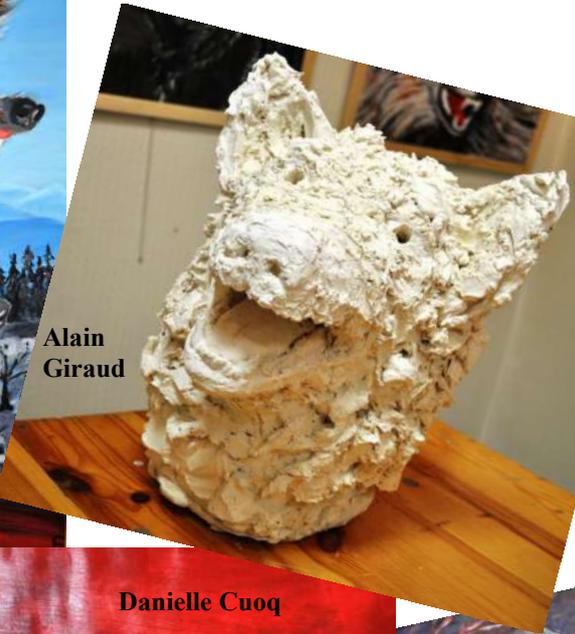


Marta Roux Aguilar

Bernard Soulier



Alain Giraud



Cécile Barthélémy



Danielle Cuq



Christine Rivier



Emmanuelle Pigeon



Victor Philippon



Francine Degemard



Michèle Maniglier



Josiane Bertrand



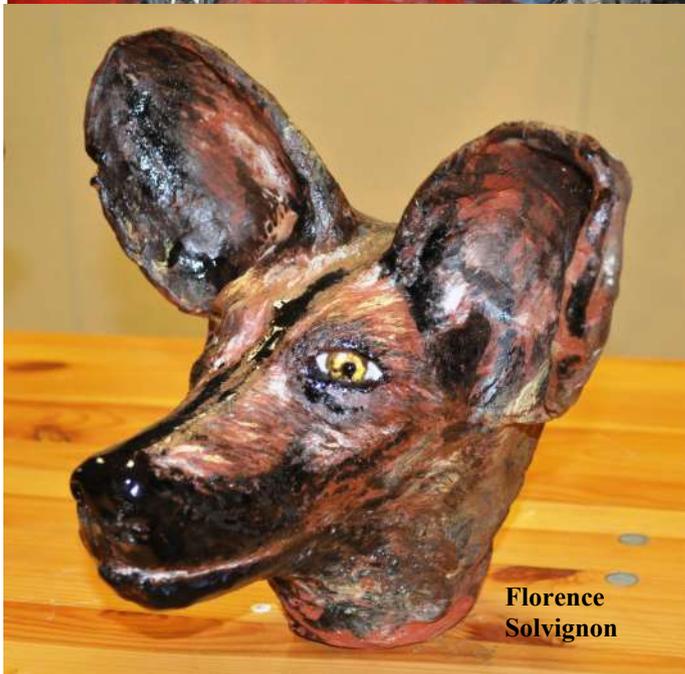
Gilles Vivenci



Yvette Boit



Liliane Fontanille



Florence Solvignon



Nicole Masclet



Pascale Soulié



Solange Lèbre



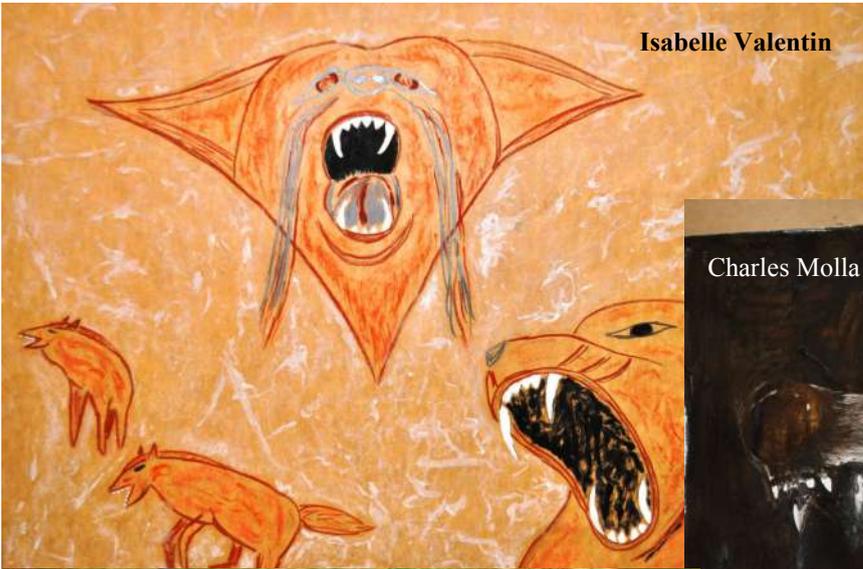
Hélène Chalier



Odette Arnaud

Merci aux deux professeurs : **Cécile Giraud** pour les cours de peinture et **Pierre Pazon** pour les cours de sculpture.

Isabelle Valentin



Charles Molla



Geneviève Raymond



Mireille Diodonnat



Martine Daviet



Saugues

Haute-Loire



MUSÉE de la fantastique du BÊTE GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

Contacts :

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22
Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*